

L'OPPRESSION DE LA FEMME Dans *La muette* de CHAHDORTT DJAVANN.

Par

Hélène Patience Bilong

Mémoire soumis à l'Ecole des études supérieures en vue de l'obtention du diplôme

Master of Arts in French Studies

Département de langues, littératures et cultures modernes

Memorial University of Newfoundland

Mai 2022

St John's Newfoundland

Résumé

Ce mémoire fait ressortir les thèmes et les faits démontrant que la femme au sein de la société décrite dans l'œuvre *La muette* de l'écrivaine franco-iranienne, Chahdortt Djavann, est marginalisée. Elle subit la violence à la fois physique et psychologique. Non seulement elle est marginalisée et reléguée au second plan dans la société, mais elle est aussi privée de ses droits les plus fondamentaux comme le droit à l'éducation, le droit à la liberté d'expression, le droit au style vestimentaire, etc. Cette marginalisation ne concerne pas que la femme adulte mais aussi, et plus encore, la jeune fille. En effet, en plus de subir les mêmes difficultés, les jeunes filles sont victimes de mariages forcés, de violences et d'abus sexuels, de grossesses non désirées, et ce malgré leur jeune âge. Les causes de cette marginalisation et son impact sont également analysés au travers des personnages de l'œuvre.

Abstract

This thesis brings out various themes and elements proving that women are marginalized in the society described in the novel *La muette*, by Chahdortt Djavann, a Franco-Iranian writer. They undergo both physical and psychological violence. Not only are they relegated to the second place in that society, but also they are deprived of their essential rights such as education, freedom of speech, ownership of their bodies and dress style, and much more. Victims are not limited to the adults only, but include teenage girls as well, for they go through the same suffering, for instance: forced marriages, violence and sexual abuse, unwanted pregnancies, despite their young ages. The causes and effects of this marginalization are also analyzed using the characters in the text.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue et encouragée durant la réalisation de mon mémoire. En particulier, je remercie énormément Dr. Philippe Basabose qui en a assuré la supervision et qui, à ce titre, m'a soutenue et guidée tout au long du travail. J'exprime mon immense gratitude à mes parents qui m'ont apporté leur aide financière et leur soutien moral.

Table de matières

Résumé / Abstract	ii
Remerciements	iii
Table de matières	iv
Introduction	1
Etat de la question et originalité	3
Présentation de l’auteure	5
Présentation de l’œuvre	7
Méthodologie : l’approche thématique	10
Chapitre 1. Manque de liberté	13
1.1 L’exil et la publication du texte	15
1.2 Le titre de l’oeuvre	19
1.3 L’influence de la religion.....	21
1.4 L’amour de Fatemeh pour la muette	23
1.5 La passion d’écrire de l’écrivain	27
1.6 Personnages féminins et leurs représentations	32
1.7 Manque de liberté d’expression	37
1.8 Manque de liberté à l’intégrité physique et la dépendance de la femme	39
1.9 Rang social des femmes	44
Chapitre 2. La violence physique et psychologique	47
2.1 La violence physique.....	47
2.1.1 Le crime d’honneur	49
2.1.2.1 La pendaison de la muette	52
2.1.2.2 La pendaison de Fatemeh	59
2.1.2 La violence domestique	63
2.1.3 Le viol conjugal	69
2.2 Violence psychologique	70
2.2.1 Violence psychologique conjugale et non conjugale	70

2.2.2 Impact du contrôle de l'homme sur le moral de la femme.	73
2.2.3 Impact de la violence physique sur le moral	75
.....2.2.3.1 La muette	75
..... 2.2.3.2 Fatemeh	79
2.2.4 Le style d'écriture.....	83
Chapitre 3. Le mariage forcé et le mariage des mineurs.	85
3.1 Le mariage forcé.....	85
3.1.1 La place du mariage dans la société pour les femmes.	85
3.1.2 Des causes du mariage forcé.	90
3.1.3 Expérience traumatique pour le couple.	91
3.2 Le mariage des mineurs	93
3.2.1 La pédophilie	93
Conclusion..	95
Bibliographie.....	98
Annexes.....	104

Introduction

Notre travail consistera à analyser une des œuvres de Chahdortt Djavann intitulée *La muette* en utilisant l'approche thématique de Michel Collot, afin d'exposer la marginalisation de la femme au sein de la société dessinée dans cette œuvre. À travers l'analyse des personnages principaux de l'œuvre, nous avons constaté que la femme occupe une place secondaire vis-à-vis de l'homme et qu'elle est victime de violences, de manque de liberté et de mariage forcé. Nous avons noté également que l'œuvre fait ressortir deux types de femmes : celle qui est obéissante et soumise aux règles prescrites d'une part et, de l'autre, celle qui est considérée comme étant la rebelle, car, face aux lois, elle reste fidèle à ses propres principes éthiques. Cette dernière subit, comme conséquence, des formes graves de violence dont certaines mènent à des homicides. Cependant, peu importe le choix qu'une femme fait, elle n'est pas à l'abri de toutes ces atrocités. Il s'avère aussi que la plupart des hommes dans le texte, les dirigeants religieux en particulier, sont les responsables des lois. Le fait que ces derniers instaurent les lois pour toute la société favorise le sexe masculin et discrimine la gent féminine. Selon Judith Lorber, l'homme bénéficie de privilèges patriarcaux :

[...] la plupart des gouvernements dirigés par les hommes sont socialement dominants, et leurs règles et politiques reflètent leurs intérêts. Toutes les périodes de changement y compris celles du soulèvement révolutionnaire, les intérêts des hommes, pas ceux des femmes, ont régné et plusieurs hommes mais peu de femmes ont bénéficié du progrès de la politique sociale. L'égalité et la justice pour tous s'adressent très souvent uniquement aux hommes. Les femmes n'ont jamais eu leur révolution à cause de la structure établie de l'institution ou l'image de la femme qui n'a jamais été défiée. (Lorber: 6)¹

¹ Dans cette étude, nous citerons des textes écrits en anglais. Les citations seront systématiquement traduites et données en français.

Cette observation de Judith Lorber est confirmée par le portrait de la société mise en scène dans *La muette*. En effet, les intérêts des hommes et non ceux des femmes y prédominent. Cependant, il existe un certain nombre d'hommes dans la société décrite dans le texte qui éprouvent de la sympathie envers la condition féminine. Ils peuvent être considérés comme étant en désaccord avec quelques lois imposées aux femmes mais, par peur, ils sont obligés de respecter les lois afin d'éviter d'être condamnés par les dirigeants et le reste de la société. Les règles culturelles et religieuses exercent une grande influence sur la marginalisation de la femme dans *La muette*. L'inégalité de sexes y est une évidence qui saute aux yeux et la femme, considérée comme le sexe faible, est toujours sous le contrôle de l'homme. La femme est privée de toute sorte de prise de décision car c'est l'homme qui prend à sa charge chaque femme, sa famille et/ou son entourage.

En plus de la violence physique, la femme subit la violence psychologique dans l'œuvre. Les personnages principaux féminins de l'œuvre sont affectées psychologiquement par toutes les souffrances qu'elles subissent. La narratrice décrit cet état de santé d'être semblable à la folie. On trouve chez ces personnages de la dépression, du trauma et plusieurs autres maux. Le fait d'être reléguées à la seconde place ne permet pas aux femmes atteintes de se soigner, ni de guérir. Selon Dambrun et Francine Tougas, dans le journal *Discrimination de sexe au Féminin et au Masculin*, la femme est affectée par le statut d'infériorité face à l'homme. Les auteurs notent : « Le bien-être psychologique des femmes est plus affecté par la reconnaissance d'un traitement différentiel en fonction du sexe. Elles font plus souvent face à des situations de discrimination en raison de leur faible statut et de ce fait, elles sont en moins bonne santé mentale que les hommes » (Tougas et al. : 6).

Le fait que la femme est considérée comme le sexe faible et ainsi occupe la seconde place, accroît la discrimination contre elle au sein de la société et a un impact considérable sur son état

psychologique. Aussi se rend-on compte que la femme accepte dès le bas-âge son rôle de femme au foyer. De là, elle est vite orientée vers le mariage à l'âge adolescent et ce de gré ou de force. De ce fait, les fillettes ne sont pas non plus à l'abri des répercussions négatives du système mis en place au sein de la société représentée dans *La muette*.

État de la question et originalité

Passons ici en revue les travaux sur *La muette* avant de montrer la contribution que nous comptons apporter dans le champ des études sur Chahdortt Djavann en général et sur ce récit en particulier. Dans son analyse de *La muette*, intitulée « Speaking Silence: Translation in Chahdortt Djavann's *La muette* », Ionna Chatzidimitriou, souligne le symbolisme du silence comme un élément porteur de messages importants. Pour elle, la narratrice représentée par le personnage Fatemeh, résiste au système dominant mis en place dans la société par son silence ou, mieux encore, son refus de parler. Le fait que le texte est en français et non dans la langue maternelle de Fatemeh prouverait aussi que le silence dans lequel elle se terre sert à faire passer un message sur les problèmes que rencontre l'Iran moderne qui sert de cadre au récit ; Le concept du silence est ainsi au centre de l'étude de Chatzidimitriou comme en témoignent ces lignes :

L'encadrement des dispositifs en général et d'acte de traduction en particulier illustre le besoin de l'histoire de Fatemeh d'être racontée en une langue étrangère ou de maintenir son silence [...] Le journal de Fatemeh est en quelque sorte une histoire centrée sur la mort et les silences, les circonstances, personnelles et historiques et leurs implications. (1208 ; 1218)

Une autre recherche qui a été faite sur l'œuvre *La muette* est celle de Kristen Halling. L'auteure fait une présentation générale du texte. Pour elle, il s'agit d' « une œuvre centrée sur les

conséquences du sexisme et la peur du système politique mis en place tels qu'ils marquent la société iranienne » (Halling, *The French Review* : 2). Sans toutefois faire une étude profonde, l'auteur donne un aperçu de la société décrite dans le texte. Elle mentionne la violence faite au personnage de Fatemeh, le rôle de l'écriture du texte, a supprimé l'empathie du gardien de prison qui assiste Fatemeh en lui donnant un cahier et un stylo, le silence de la muette et de sa relation avec la narratrice Fatemeh. Halling termine en affirmant que « même si l'ignorance pourrait dominer dans ce récit, le lecteur reste avec un sentiment étrange d'espoir parce que « dans ce pays ou l'amour est interdit » (78), il y a encore certains qui ont le courage d'aimer » (Halling, *The French Review* : 3).

Natalie Debrauwere-Miller, pour sa part, centre son analyse sur « la dynamique entre ce que Fethi Benslama nomme le « surmusulman », la communauté (*oumma*), et le corps irrémédiablement sexualisé de la femme » (Debrauwere-Miller : 3) dans *Les Putes Voilées N'iront Jamais Au Paradis !* L'auteur fait une analyse de l'exploitation du corps de la femme et la « honte et le déshonneur » qu'elle subit : « La femme est la première victime et proie du « surmusulman » car elle est au fondement même de son projet théologique : la restauration de la communauté des croyants qui se nomme *oumma* » (Debrauwere-Miller : 5). Selon Miller, « Djavann dénonce le paradoxe du « surmusulman » et des mollahs esclaves de leur virilité dérisoire et enferrés dans une hypocrisie sans borne » (Debrauwere-Miller : 3). Miller ressort les éléments sociaux présents dans le texte, et comment Djavann s'en est servi pour critiquer la communauté, les dirigeants de l'Iran lors de la révolution islamiste.

Il est important de noter que peu de recherches ont été faites sur l'œuvre que nous analysons, *La muette*. Nous avons également remarqué qu'aucune analyse n'a été faite sur le sujet de l'opposition et le ressort des limites imposées aux femmes dans la société décrite dans le texte, les

effets de la culture et du rang social des femmes, ainsi que leur état psychologique, dans le texte *La muette*. Ces points seront étudiés dans notre travail pour comprendre l'oppression féminine sous un autre angle. Nous présenterons les éléments qui contribuent à l'oppression du sexe féminin dans la société décrite dans *La muette*. Bien que le silence, les conséquences du sexisme, l'exploitation du corps des femmes, ne soient pas les thèmes principaux de l'analyse comme c'est le cas avec Ionna Chatzidimitriou, Kristen Halling, Debrauwere-Miller Nathalie, respectivement, ils font partie des aspects qui retiendront notre attention. Le travail est axé sur le thème de la privation des droits humains et suit une organisation en trois temps : le manque de liberté, la violence physique et psychologique, le mariage forcé et le mariage des mineurs.

Présentation de l'auteure

Née en Iran en 1967, Chahdortt Djavann s'exilera en France en 1993 à l'époque où son pays natal vivait la Révolution islamique. Femme dynamique, elle a fait des droits de la femme son combat dès son jeune âge. En effet, depuis son enfance, elle a toujours été contre toutes les règles qui marginalisent les femmes telles que le port du voile. Kristen Halling, dans son entretien avec l'auteur en témoigne : « Djavann vit mal la répression féminine sous le régime intégriste » (Halling :139-144). À son arrivée en France, Djavann n'a pas directement intégré la communauté iranienne. Ne sachant pas alors un seul mot de français, elle a plutôt cherché à apprendre la langue.

Selon Alison Rice, Chahdortt Djavann commence à apprendre la langue française à l'Alliance Française (Rice : 82). Elle « entreprend des études d'anthropologie à l'Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris et en 1998 consacre son travail de recherche à l'étude des

manuels scolaires de son pays en matière de religion et elle montre leur caractère manipulateur. » (Alfaro :16).

C'est en 2000 qu'elle commence son parcours d'écrivaine avec « son premier roman *Je viens d'ailleurs* où elle raconte sa vie sous le régime islamique de Khomeiny » (Halling : ibidem). Après cette œuvre qui a tous les airs d'une autofiction, elle continue de publier d'autres œuvres à travers lesquelles elle expose les effets négatifs de l'image de la femme réduite au rang de subalterne. En 2003, elle publie *Bas les voiles !* où elle condamne le port du voile. En 2004, elle publie *Que pense Allah de l'Europe ?* dans lequel elle « critique le relativisme démissionnaire de certains intellectuels français et des complaisances des gouvernements occidentaux, mais surtout un réquisitoire sur le sexisme effroyable du Coran et de la Charia ainsi que sur les dérives fanatiques de l'islam » (Thibault : 5). En 2006, elle publie, *Comment peut-on être français ?* critique aussi la culture de l'Iran qui prive la femme de la liberté. Ses autres œuvres incluent : *À mon corps défendant* (2007), *La muette* (2002), en 2009, *Ne négociez pas avec le régime iranien* (2009), *Je ne suis pas celle que je suis* (2011), *Les putes voilées n'iront jamais au Paradis !* (2016), critique le sexisme et met la femme sous le contrôle de l'homme. L'un des éléments essentiels que partagent ses œuvres est la critique d'une culture qui défavorise la femme.

Parmi ces œuvres, nous avons choisi d'étudier *La muette*, œuvre qui, par la franchise incommode qui la marque, nous permettra d'exposer les causes et les effets de la marginalisation de la femme dans la société qui lui sert de théâtre.

Présentation de l'œuvre

Publiée en 2008 aux éditions Flammarion, *La muette* a pour protagoniste un personnage dont le nom est ce titre de l'ouvrage même, « La muette ». Contrairement à la signification du mot « muette », les actes posés portent des messages « parlants ». En effet, il s'agit d'une lettre envoyée depuis l'Iran pour la publication, de la part d'une Journaliste Reporter. Cette lettre explique à la destinataire qu'elle recevra un colis dans lequel se trouve deux manuscrits, la version originale en persan et la seconde la version traduite en français.

L'auteur du manuscrit en persan s'appelle Fatemeh. C'est une adolescente âgée de treize ans, qui est en prison, et qui sera bientôt étranglée. Fatemeh raconte son parcours de vie, ainsi que celui de sa famille. Elle est en prison pour avoir commis deux meurtres, celui de son enfant et celui de son époux. Écrire son histoire avant de mourir est son dernier souhait et c'est son gardien de prison qui l'aide à le réaliser. Son histoire est une suite de surgissements d'idées qui lui viennent à l'esprit. Elle raconte qu'elle fait partie d'une famille unie, avec un père et une mère mais qu'elle est plus attachée à sa tante nommée la muette, la petite sœur de son père. Son nom n'est pas mentionné, mais elle explique pourquoi elle est surnommée la muette. Ce nom vient du fait que sa tante ne parle pas depuis la mort de ses parents. Elle a vécu un traumatisme qui ne lui a plus donné goût à la parole. Son père était un drogué et quand il était en manque, il les tapait, sa famille, notamment sur la muette et sa mère. À la suite de cette violence répétitive, sa mère est morte d'hémorragie interne, drame depuis lequel la muette n'a plus jamais dit un mot. Fatemeh admire beaucoup la muette, parce qu'elle se comporte comme une femme éprise de liberté, et plusieurs valeurs différentes d'autres femmes qui l'entourent.

La muette est considérée comme étant la mauvaise femme du quartier mais elle ne semble pas dérangée par les dires des autres femmes. C'est l'oncle maternel de Fatemeh qui redonne une vie lumineuse à la muette. En effet, celle-ci tombe amoureuse de son beau-frère qui lui aussi l'aime à son tour. Fatemeh raconte : « La muette allait de mieux en mieux, elle avait retrouvé sa santé, elle n'avait jamais été aussi vive, les prunelles de ses yeux brillaient comme un éclat de soleil » (40).

En revanche, la mère de Fatemeh tient à ce que la muette se marie à quelqu'un d'autre que son petit-frère et qui serait bien placé pour lui faire regagner le respect de son entourage. Le mollah s'intéresse à la muette et va demander sa main auprès de ses deuxièmes parents : son frère et son épouse. Etant donné que la mère de Fatemeh souhaite que la muette se marie aussi rapidement que possible, elle fera tout le nécessaire afin que ce mariage ait lieu. La muette est amoureuse de son beau-frère et donc va rejeter la proposition du mollah. Malgré ce choix, la mère de Fatemeh ira donner son accord au mollah au nom de son époux. Par la suite, la muette, ne sachant pas qu'elle a été donnée en mariage, va continuer à voir son amoureux discrètement. Un soir, alors qu'elle n'était pas à la maison, sa belle-sœur s'est mise à sa recherche. Paniquée, la mère de Fatemeh est allée vérifier si son frère l'aurait vu. Fatemeh a essayé de l'en empêcher car, elle savait qu'elle était avec lui. Aussi suivit-elle sa mère chez son oncle. À leur arrivée, la muette et son oncle étaient nus. La mère de Fatemeh est restée choquée un moment avant de lancer un cri qui les a réveillés et attiré l'attention des voisins. L'oncle a promis d'épouser la muette mais la mère de Fatemeh a refusé car elle avait donné son accord au mollah. Pour Fatemeh, la muette a commis « un acte plus que révolutionnaire pour une femme, et pas seulement dans leur milieu, mais dans le pays où l'amour est toujours l'affaire de l'honneur des frères et des pères, une affaire de contrat et d'arrangement, un simple commerce. Dans ce pays où l'amour est interdit » (77-78).

Plus tard dans la journée, des hommes du comité vinrent chercher la muette et l'oncle de Fatemeh. Pour le mollah, la muette avait commis l'adultère même si elle n'était pas mariée officiellement. Par conséquent, la muette devait être lapidée pour avoir commis un tel acte. Le père de Fatemeh a décidé de donner la main de sa fille en mariage pour qu'en échange la muette soit épargnée d'un tel verdict. La muette était désormais promise à la pendaison qui devait avoir lieu un jour férié sur une place publique avec plusieurs spectateurs. Quant à son oncle, il a reçu des coups de fouet. Après quelques jours, Fatemeh fut amenée par les hommes du comité chez le mollah, en mariage. Là-bas, Fatemeh fut abusée et torturée par son époux. Elle subit des viols, de la violence physique.

Le père de Fatemeh est également mort par la suite. Sa mère allait toujours lui rendre visite. Elle veille à ce que Fatemeh soit une bonne épouse, mais ne la soutient pas à traverser ses difficultés. Fatemeh est tombée enceinte du mollah à treize ans, un homme qu'elle haïssait. Elle accoucha d'une fille, et dit qu'elle ne se sentait pas mère. En revanche, quarante jours après son accouchement, comme cela était devenu une habitude, le mollah l'a brutalement forcée à avoir une relation sexuelle sans prendre en considération ses blessures de l'accouchement. À force de le faire régulièrement, une nuit sur deux, Fatemeh s'imaginait des scènes de meurtre où elle se voyait en train de le heurter au niveau de sa veine du cou. Un soir, elle a aiguisé son couteau et l'a enfoncé dans sa gorge lorsqu'il essayait de commettre un viol conjugal avec elle, puis plusieurs fois dans sa poitrine. Après avoir tué son époux, elle a eu pitié de son enfant et l'a tué par étouffement. Elle évitait par-là de devoir la laisser entre les mains de ses coépouses déjà jalouses d'elle.

Fatemeh pense à se suicider mais n'y parvient pas. Elle avoue ne pas vouloir continuer ni recommencer une nouvelle vie après avoir assassiné son propre enfant. Elle est emprisonnée, battue en prison et elle est promise à la pendaison, sur un lieu public, comme sa tante, la muette.

L'adolescente Fatemeh qui, « rêvai[t] d'un avenir radieux, croyai[t] avoir un autre destin [... et] voulait devenir médecin, [a] fini assassin » (Djavann :109).

Cadre théorique et méthodologie : l'approche thématique

Pour ce qui concerne la méthodologie, nous utiliserons l'approche thématique développée par Michel Collot en vue d'analyser les différents thèmes qui structurent le récit. Selon Michel Collot, le thème est « un signifié individuel, implicite et concret ; il exprime la relation affective d'un sujet au monde sensible ; il se manifeste dans les textes par une récurrence assortie de variations ; il s'associe à d'autres thèmes pour structurer l'économie sémantique et formelle d'une œuvre » (Collot : 5-7). La critique thématique selon lui est centrée sur les thèmes qui sont « actualisés dans une œuvre, ceux qui sont pertinents pour la compréhension d'un univers imaginaire (Collot : 8). Pour lui, le critique doit chercher avant tout les « sèmes contextuels » qui sont « une mise en texte du thème » dans le texte. Pour trouver ces sèmes, soutient Collot, le critique doit faire une analyse de texte en se servant d'une structure :

Le travail proprement critique de la thématique commence en effet à mes yeux à partir du moment où l'on définit qu'elles sont, parmi les virtualités sémantiques du thème, celles qui sont effectivement actualisées dans une œuvre, celles qui sont pertinentes pour la compréhension d'un univers imaginaire. Or, le critique ne saurait le faire sur la base d'une sorte d'empathie ou d'identification plus ou moins divinatoire avec l'écrivain ; il ne peut y parvenir que par une étude systématique de la mise en texte du thème. Pour définir la signification précise que celui-ci prend dans une œuvre donnée, une véritable critique thématique doit soumettre son potentiel sémantique au crible des différents contextes syntagmatiques où il apparaît. Seule cette confrontation permet de définir ce que j'appellerai les « sèmes contextuels » du thème. L'intuition phénoménologique doit donc être complétée par une analyse textuelle et par une démarche structurale. (Collot : 8)

Le théoricien inventorie les caractéristiques des thèmes. Le thème est extratextuel et intratextuel. Pour lui, le thème est toujours pris en dehors du texte et puis transformé dans le texte. Dans son texte, l'auteur se réfère à une ou plusieurs cultures de son entourage. Ainsi, pour pouvoir comprendre la « sensibilité et la valorisation affective du thème dans le texte », le critique devrait-il chercher à identifier ses « connotations culturelles ». Le thème extratextuel est un thème choisi par l'auteur à l'extérieur du texte alors que le thème intratextuel est ce même thème transformé dans le texte. Collot explique :

Il est toujours « pris à l'extérieur » pour être soumis à une élaboration textuelle spécifique. Pour beaucoup des chercheurs qui se sont exprimés lors du dernier colloque, cet « horizon externe » du thème est essentiellement d'ordre intertextuel : il est fait des représentations et des significations qui lui sont associées par la tradition littéraire. Et il me semble en effet tout à fait important de connaître ces « connotations culturelles » attachées à un thème, afin de pouvoir apprécier les transformations que telle ou telle œuvre leur apporte. (Collot : 12)

Il affirme dans la suite de son explication :

Ce sont ces transformations qu'une étude thématique doit s'attacher à comprendre : or, elles résultent à la fois d'une stratégie spécifique d'écriture (qui appelle une étude du fonctionnement intratextuel du thème) et d'une expérience singulière du monde (qui impose la prise en considération de l'« horizon extratextuel » du thème). C'est à ce niveau que l'enseignement de la critique thématique ne peut être négligé, car elle permet de repérer dans le thème l'investissement d'une certaine logique des qualités sensibles et d'une certaine valorisation affective. (Collot : 12)

De plus, le thème a une fonction « intégratrice » et est constitué de divers phénomènes tels que les « récurrences, occurrences, co-occurrences, compatibilités, et incompatibilités sémiqes ». Il a une « face signifiante » et « signifiée » (Collot :11). Le critique doit assembler tous ces

éléments qui s'unissent ou s'opposent avec le thème, ainsi que tous « les thèmes voisins » (Collot :10). L'auteur ajoute :

De plus, cette construction n'est pas un assemblage arbitraire ; elle s'appuie sur des phénomènes inscrits dans le texte : récurrences, occurrences, co-occurrences, compatibilités et incompatibilités sémiques. Ces phénomènes sont pour la critique thématique les marques apparentes d'une « structure profonde » qui sous-tend l'économie sémantique mais aussi formelle de l'œuvre. La fonction « intégratrice » du thème s'étend en effet à tous les niveaux d'organisation de l'œuvre, à sa face signifiante aussi bien qu'à sa face signifiée. (Collot :10)

Notre analyse porte sur le thème principal qui est la marginalisation de la femme au sein de la société décrite dans l'œuvre *La muette*. Nous analyserons les thèmes et éléments intérieurs, voisins, récurrents, compatibles et incompatibles reliés à la seconde place qu'occupe la femme dans la société, ainsi que l'illustre cette l'œuvre.

Chapitre 1. Manque de liberté

Dans l'œuvre que nous avons choisie, *La muette*, les femmes sont privées de leurs droits politico-économiques. Dans ce chapitre, notre attention portera essentiellement sur le manque de liberté d'expression, d'opinion, et d'action. Le manque de liberté est un thème récurrent dans l'œuvre. Il est relié au sujet du texte qui est la subordination de la femme. Le manque de liberté est l'un des principaux problèmes que rencontre toute la société du récit en général, mais le fait est plus amplifié chez la femme. Le manque de liberté provient de plusieurs facteurs tels que l'influence de la culture, la religion, ainsi que les lois imposées aux femmes. Nous analyserons les éléments intratextuels qui prouvent le manque de liberté chez la femme dans *La muette*.

La culture

La culture et la société décrites dans l'œuvre *La muette* ne favorisent pas la rectification de la condition et le statut inférieur de la femme. Comme l'écrit Judith Butler, le genre est accompagné de normes sociales. Il existe parce qu'il est répété par la société. Pour cette raison, le pouvoir du sexe masculin sur le sexe féminin est une création de la société. Chaque norme provient soit d'une religion, soit des lois politiques ou sociales. La femme, à cause de son genre, est astreinte à un comportement idéal suivant sa culture ou son entourage. Ceci relègue automatiquement le genre féminin en position de faiblesse vis-à-vis du genre masculin. Pour Butler, « certains humains ne sont pas du tout reconnus comme étant des humains et ce type de reconnaissance ne mène pas à une vie valable » (Butler : 2).

De plus, étant donné que la culture est un héritage de pratiques passées de génération en génération dans une société, le capitalisme, la religion, et d'autres facteurs tels que la colonisation

ont mis la femme sous le contrôle de l'homme. Selon Ali et ses co-auteurs, les règles islamiques sont influencées par plusieurs facteurs. Ils citent en exemple l'héritage de la culture que les hommes n'étaient pas prêts à mettre de côté pour embrasser les nouvelles règles religieuses. D'autres facteurs encourageant la subordination de la femme proviennent des lois préislamiques.

Les auteurs expliquent :

« Lorsqu'on parle de la place de la femme au sein des sociétés islamistes, les droits accordés par l'Islam et les actualités des conditions présentes, tous ensemble doivent être pris en considération. La doctrine de l'Islam, représente les enseignements du Quran et les traditions du prophète (Hadith), constituent une source importante du statut et la place des femmes [...] Cependant une distinction devra être faite entre la doctrine Islamique et les coutumes qui ont été héritées, et pas inventées par les sociétés musulmanes. La pratique de *séclusion* ou voile existait dans les temps préislamiques. De la même manière, plusieurs coutumes et pratiques qui sont considérées d'être islamiques, ne partagent rien avec l'Islam. »

Ils continuent :

« Ces coutumes et pratiques ont été des éléments de la vie sociale et culturelle de personnes qui ne les ont pas abandonnées après avoir adopté l'Islam [...] Autrement dit, la religion, normative ou populaire, n'est pas et ne devra pas être considérée comme étant un phénomène autonome et indépendant. Elle fait partie du réseau des relations et de liens sociaux et culturels. La religion est un facteur important mais il existe également des facteurs qui déterminent le statut de la femme au sein de la société. » (Ali et al: 111)

Il n'y pas que l'Islam donc à contribuer à la marginalisation de la femme ; la culture et bien d'autres aspects y jouent un rôle aussi. *La muette* reflète soit l'Iran et, à quelques degrés, la France, puisque c'est là les deux principales sociétés qui encadrent le récit de *La muette*. Notre recherche sera centrée sur l'Iran qui est une société à prédominance islamique et qui sert de théâtre, de façon presque intégrale, au récit.

Jean-Yves Tadié écrit : « Une grande part de la création littéraire est déjà à l'intérieur de l'artiste lui-même, critique ; ensuite, l'artiste peut exercer son activité critique sur ses confrères » (Tadié : 260). Tadié explique qu'un écrivain est un critique de son entourage. Pour sa part, Georg Lukacs pense également que « le roman, étant pendant toute la première partie de son histoire, une biographie et une chronique sociale, on a toujours pu montrer que la chronique sociale reflétait plus ou moins la société de l'époque » (Goldmann : 34). À travers l'œuvre *La muette*, Chahdortt Djavann critique la condition de la femme dans la société de l'Iran après la Révolution Islamique, et la culture à travers ses personnages. Dans les paragraphes ci-dessous, nous allons montrer comment la femme est privée de sa liberté dans *La muette*.

1.1 L'exil et la publication du texte *La muette*

On se rend compte du manque de liberté à travers la publication du récit. Il est considéré comme étant une l'œuvre dans le texte. Cette dernière est exilée de l'Iran pour une autre région afin d'être publiée. La personne à qui il a été demandé d'assurer la publication du manuscrit explique avoir reçu une note et le manuscrit de *La muette* d'une journaliste iranienne de l'Iran, lui demandant de le faire publier. L'œuvre originale est rédigée par une adolescente de quinze ans, en Iran. Dans la note, il est écrit :

Madame, je suis journaliste reporter en Iran. Je vous ai envoyé par la valise diplomatique un colis que vous devriez recevoir dans une dizaine de jours. Il contient deux manuscrits : le premier, l'original, en persan, et le deuxième, sa traduction. Le récit relate une histoire vraie, écrite par une jeune femme de quinze ans en prison. Un hasard miraculeux a voulu que ce texte me tombe sous la main. J'ai travaillé sur la traduction avec un écrivain iranien spécialiste de la littérature occidentale, qui souhaite, pour des

raisons de sécurité, rester dans l'anonymat [...] J'ai pensé que vous seriez intéressée par sa publication.

J'espère que je ne me suis pas trompée. (Djavann : 9-10)

On trouve ici l'exil du texte pour la publication. Ceci montre déjà la frayeur chez l'auteur d'origine, la traductrice et ainsi que l'écrivain iranien spécialiste de la littérature occidentale qui l'assiste. Cette note est mentionnée au tout début de l'œuvre. Une fois le texte lu, on se rend compte des raisons qui expliquent l'envoi de l'œuvre de son pays d'origine dans un pays étranger. Le texte a été écrit par une condamnée en prison. Il ne lui est pas permis d'avoir de quoi écrire dans sa cellule. Mais, c'est son gardien de prison qui l'aide à accomplir ce souhait tant désiré. La narratrice Fatemeh commente que son gardien de prison « n'a pas l'air de quelqu'un » de son entourage et qu'il doit venir « d'une grande ville pour oser une telle hardiesse » (Djavann : 13).

Son gardien de prison éprouve beaucoup de compassion pour elle. Il lui fait une faveur en lui donnant un cahier et un stylo : « Le gardien « [a] eu pitié d'elle et a exaucé le dernier souhait d'une condamnée. » (Djavann : 40), ou encore en lui offrant des opiums pour sa douleur : « Il m'a donné ma ration d'opium, le jeune gardien, mon ange gardien » (Djavann :21). Fatemeh le surnomme « son ange-gardien » (Djavann :21). Malgré toutes ces faveurs, il reste discret. Il est possible que le ait récupéré le cahier et qu'il l'ait remis à la journaliste. Cette affirmation est due au fait que Fatemeh décrit son gardien de prison comme étant un homme qui n'agit pas comme les autres dans son entourage. Elle donne également une description spécifique de ses yeux : « Il a de beaux yeux surprenants, couleur de miel » (Djavann : 23). Cette description est la même que celle de la journaliste. Elle (la journaliste) raconte avoir été envoyée en Iran pour faire un reportage. En chemin, lors d'un arrêt, elle a reçu le cahier d'un conducteur de scooter. Elle le décrit par ses yeux : « J'ai été frappée par ses magnifiques yeux couleur de miel » (Djavann :112). Cette description est la même que celle du gardien et il était le seul à savoir que Fatemeh avait un stylo et un cahier

dans lequel elle avait raconté son histoire. Ce sacrifice qu'il fait dès la prison continue après la mort de Fatemeh. Il est possible que le gardien, sachant que des étrangers venaient en Iran, connaissait leur point d'arrivée, et a dû attendre en cet endroit pour rencontrer une aide de l'étranger qui pouvait sans le dénoncer travailler sur le texte et même veiller à ce qu'il soit publié.

L'extrait suivant le montre :

La voiture s'est arrêtée après avoir doublé un scooter garé au milieu de nulle part. Le chauffeur et le guide sont descendus ; moi aussi pour me dégourdir les jambes. Le scooter allait repartir lorsque le guide a hélé son conducteur. Il est venu vers nous. Il faisait force gestes à l'appui de ses explications pour indiquer le chemin au chauffeur. J'ai été frappée par ses magnifiques yeux couleur de miel. Il me jetait des regards insistants. Interpellée, je lui ai souri. Notre guide, éprouvant le besoin de soulager sa vessie, s'est retiré. Le chauffeur est retourné dans la voiture.

Le jeune homme s'est précipité vers moi et m'a dit en anglais : « *journalist* » ? Et, sans attendre ma réponse, il a sorti un cahier de l'intérieur de son blouson et me l'a posé dans les bras en disant d'une voix angoissée : « *Take it ! Take !* » De près, ses yeux, comme deux billes dorées, brillaient sous le charbon de ses cils. Surprise, j'ai réagi rapidement, avant que le guide revienne. J'ai dissimulé le cahier sous mon manteau. Il s'est éloigné. Le guide est revenu, nous sommes montés dans la voiture, elle a fait demi-tour et roulé lentement sur le chemin de terre. Le jeune homme nous a fait un signe de main. »

(Djavann : 112-113)

Il est un personnage homme qui n'est pas en accord avec la condition féminine dans la société mais, il évite de se créer des ennuis. C'est pareil pour l'écrivain traducteur iranien qui ne veut pas être connu non plus. Comme mentionné dans l'extrait, pour des raisons de « sécurité », par crainte d'être puni par les dirigeants pour avoir apporté son aide à une femme, surtout une aide où celle-ci cherche à réclamer son innocence face à l'homme, il cache son identité.

De plus, elle n'a pas droit à la parole en tant que femme et encore moins en tant que condamnée. Son texte ne doit pas être lu par des personnes de son entourage. C'est pour cette raison que la journaliste préfère l'envoyer à une féministe iranienne hors d'Iran pour le publier. De son texte, l'on se rend compte qu'elle fait preuve de courage en racontant son histoire. Elle se trouve dans une société où il n'existe pas de liberté pour le sexe féminin. Dans son écriture, la personne à qui il est demandé de faire publier le texte (Chahdortt Djavann) ressent de la « détermination », de « la souffrance » et se décrit comme « si lointaine ». Tous ces aspects l'ont motivée à publier le texte provenant des notes de Fatemeh. La journaliste est consciente de la place qu'elle occupe vis-à-vis de l'homme. Elle sait qu'une histoire comme la sienne ne sera pas acceptée pour être publiée ou, encore moins, être commentée positivement.

Au contraire, elle sera critiquée et jugée négativement non seulement par les dirigeants qui imposent ce manque de liberté, mais aussi par les citoyens de la société, y compris les femmes. La culture et la société dans lesquelles Fatemeh et la journaliste se trouvent ne leur permettent pas de raconter une histoire qui critique la prédominance de l'homme. L'histoire sera par conséquent considérée comme étant un mépris non seulement contre l'homme, mais aussi contre la culture. Fatemeh est une héroïne dans l'œuvre. Même si elle est tuée, elle meurt ayant en quelque sorte accompli sa mission, celle de venger sa tante la muette et de lutter pour ses droits. La journaliste est consciente que la société dans laquelle elle se trouve n'accepterait pas qu'une femme ait le courage d'assassiner son époux et surtout un mollah. Lorsqu'il s'agit du meurtre d'une femme par un homme, comme celui de la muette par le mollah, c'est un honneur, mais celui d'un homme par une femme, comme celui de Fatemeh, est un péché et un crime. Sachant cela, la narratrice préfère contacter un écrivain d'ailleurs pour publier le livre étant donné que « la subalterne ne peut parler » (Spivak : 102).

1.2 Le titre de l'œuvre

Dans l'œuvre *La muette*, on trouve déjà le manque de liberté dès le titre. L'article au féminin, « La », est le premier mot que lit le lecteur, ce qui le prépare mentalement à lire un texte auquel le féminin imprime une marque. Donc, le titre est un indice qu'il s'agit de la femme. En plus de nommer un de ses personnages, la muette, Djavann construit le récit de façon que le livre, dans son ensemble, décrit la femme muette. Le terme « muette » ici a plusieurs sens. Le personnage la muette est différent du reste des femmes. Le sens du mot « muette » qui décrit le personnage la muette est celui de quelqu'un qui, « sous l'effet d'une émotion violente, d'un sentiment vif, est momentanément incapable de parler, de s'exprimer » ou « qui s'exprime, ou exprime quelque chose sans utiliser la parole » (Robert et al :1653).

Tandis que pour le reste des femmes dans l'œuvre, le mot « muet » peut signifier « qui s'abstient volontairement de parler, de répondre » et aussi, symboliquement, malgré cette possibilité de parler, elles en sont privées (Robert :1652). Dans la société décrite dans l'œuvre, la femme a des règles à suivre, des sujets sur lesquels elle peut ou ne peut pas donner son opinion, quand elle peut parler, avec qui et comment. L'homme est au centre de la parole. Le système patriarcal favorise la domination de l'homme sur la femme. Le personnage la muette s'en est rendu compte dès l'enfance, ce que l'extrait suivant exprime clairement :

Je lui ai demandé pourquoi la muette était devenue muette ; ce jour-là, il m'a raconté que leur père était un homme drogué, comme la majorité des hommes dans le quartier. Il les frappait souvent et pouvait être très violent lorsqu'il était en manque. Vingt ans plus tôt, jour pour jour, il était rentré tard à la maison et avait commencé à hurler ; mon père, adolescent à l'époque, s'était levé et avait quitté la

maison pour ne pas avoir à supporter ses insultes. Lorsqu'il était rentré au petit matin, il avait retrouvé sa mère agonisante et sa sœur quasi paralysée, dans un coin. (Djavann : 25)

L'extrait continue :

Au commissariat, leur père avait nié les avoir frappées. Le policier avait interrogé sa sœur, alors âgée de dix ans, elle avait regardé son père, mais n'avait pas ouvert la bouche. Leur mère était morte d'une hémorragie interne. Après trois mois d'emprisonnement, mon grand-père avait été relâché mais six mois plus tard, il était mort d'overdose. Mon père avait pris soin de sa sœur, il l'avait même amenée deux fois chez des médecins spécialistes qui avaient diagnostiqué qu'elle était traumatisée. Elle avait refusé de témoigner contre son père et depuis elle n'avait plus jamais parlé. (Djavann : 25)

Si la muette avait refusé de témoigner contre son père, elle s'était certainement persuadée que sa parole ne comptait pas, qu'elle n'avait pas d'importance. À partir de cela, elle prend pour décision de ne plus parler mais d'agir. Fatemeh, la narratrice, nous fait comprendre que la parole de la femme au sein de cette société n'a aucune importance. Bien que la mère de la muette soit morte, son père avait été relâché juste après trois ans d'emprisonnement. Fatemeh nous indique également que la femme en général ne compte pas dans cette société. Si l'on compare la punition donnée à Fatemeh pour son meurtre, elle n'est pas comparable à celle donnée au père de la muette pour le même délit. Fatemeh affirme : « On m'a dit que je vais être pendue » (Djavann : 37). Le système patriarcal de la société mise en scène dans l'œuvre favorise l'homme au détriment de la femme. La muette s'en est rendu compte et a décidé de se révolter par ses actes. Elle fait de son silence son premier acte de révolte. Fatemeh nous dit que son silence tendait vers de la « folie ».

Elle affirme :

J'avais le sentiment que le poids de son silence, accumulé depuis des années, l'écrasait, l'entraînait vers la folie [...] Elle ne semblait plus être parmi nous, je pleurais et priais Dieu pour qu'il ramène la muette

à la vie. Et ce n'est pas Dieu mais mon oncle qui a ramené la muette à nous, c'est l'amour qui a ramené la muette à la vie, son amour pour mon oncle. (Djavann : 34)

Djavann, à travers *La muette*, expose le problème du manque de droit à la parole chez la femme, problème qui apporte avec lui de la tristesse et d'autres séquelles psychologiques.

1.3 L'influence de la religion

Le manque de liberté chez la femme peut être aussi vu dans l'œuvre à travers les lois religieuses qui lui sont imposées et ainsi que le rôle des dirigeants religieux. L'Islam est une des religions qui classent la femme au second rang, après l'homme. Malgré le fait que Muhammed, le pionnier et fondateur de la religion islamique, ait apporté un changement sur les regards de la société, en particulier celui de la culture et des hommes, sur la femme, il a aussi accepté certaines pratiques faites à la femme qui ne lui donnent pas une place égale à celle de l'homme. Si dans ses enseignements, Muhammed assigne une place complémentaire à la femme, il faut tout de même noter aussi qu'il a accepté la continuité de certaines pratiques telles que la pudeur et le port du voile. Selon Jane I. Smith, l'intention de Muhammed était de créer un système de complémentarité entre la femme et l'homme. Cependant, après sa mort, les dirigeants, pour être plus précis, les hommes, en ont donné une interprétation différente, qui est celle du pouvoir de l'homme sur la femme. Voici comment Smith explique le phénomène :

Muhammad, par ses révélations et œuvres personnelles, a établi un système d'égalité relative entre les sexes, celui de la complémentarité, mais pas nécessairement l'inégalité, les rôles étaient adressés aux hommes et femmes. Le sexe « fort » était défini comme le protecteur du sexe « faible ». Après sa mort, les savants religieux et les administrateurs ont exagéré cette position de protecteur accordée au mâle pour la femme. Un processus qui a reflété les traditions et attitudes de cette époque. Etant donné que

les mâles sont ces savants et administrateurs, la création et l'interprétation de la loi religieuse ont favorisé le mâle au dépend de la femelle. Les femmes avaient rarement la place de décider sur leurs vies sociales et religieuses. (Smith: 33-34)

Le personnage du mollah est le centre de cette situation. Fatemeh, la narratrice, le nomme « le petit commerçant de la foi » (Djavann : 52). Le mollah, par ses actes, prouve à quel point la femme peut être marginalisée par les interprétations du Coran. Il s'appelle 'mollah' parce qu'il prêche et veille à ce que les enseignements religieux soient pratiqués dans la société. Par ailleurs, et par son rôle, il a aussi le pouvoir d'en interpréter certaines. Il se sert de ce pouvoir pour marginaliser la femme. Un exemple est la punition infligée à la muette. En effet, l'oncle de Fatemeh avait décidé d'épouser la muette. Le mollah ne voulant pas accorder cette place à la muette, notamment celle de faire un choix pour épouser l'oncle de Fatemeh et pas lui, l'accuse d'adultère. Il le fait car il était le premier prétendant. Il décide de la tuer par pendaison. Il abuse de son pouvoir pour satisfaire sa fierté. Il se justifie en donnant une interprétation à la situation. Le peuple n'hésite pas à le croire et à lui obéir au nom de Dieu. Lors de la pendaison de la muette, la foule s'exclame de joie en disant « Allah Akbar » (Djavann : 91).

Si nous partons de l'hypothèse que Chahdortt Djavann dépeint la société iranienne et son système islamique, la mise en parallèle de cet univers artistique avec les éléments extratextuels comme le fait l'approche de Michel Collot, il est possible que la romancière se sert du personnage du mollah pour représenter Khomeini, ancien dirigeant de l'Iran. Rappelons que Chahdortt Djavann a quitté l'Iran est à l'avènement et à cause de l'accession au pouvoir de Khomeini, qu'elle qualifie de dictateur et va jusqu'à nommer « Hitler » (Chahdortt Djavann (*A mon corps défendant, l'occident : essai* : 241). Selon Masoud Kazemzadeh, le règne de Khomeini et sa constitution, ont rendu la société encore plus patriarcale qu'auparavant. Khomeini, par son « discriminations de fait

et de droit, les femmes ont été forcées à occuper la place de citoyens de seconde zone » (Kazemzadeh : 17).

D'après la Constitution iranienne sous Khomeini,

La position de pouvoir avec un rôle influant est celui d'un mojtahed [...] qui est un mâle. Selon l'article 115, seulement les hommes peuvent être des présidents [...] Suivant les articles 5, 6, et 46, un homme riche, a le droit de tuer une femme démunie et paye un petit montant d'argent à son tuteur [...] En 1991, [...] les lois 1043 et 1044 du code civil, ne permettent pas à une femme de 30 ans de se marier sans l'accord de son père, ou d'un juge qui est un mâle. Il n'existe aucune restriction pour les hommes. (Kazemzadeh: 17-19)

Chahdortt Djavann montre l'impact négatif du pouvoir absolu de l'homme sur la femme. C'est à travers le personnage de la muette qu'elle justifie le fait qu'une femme, peu importe son âge, devrait avoir assez de liberté pour épouser un homme sans nécessairement avoir à demander l'avis de son tuteur. La femme est opprimée par les hommes qui se servent de la culture, car, ils sont dotés d'un certain pouvoir. C'est une preuve de manque de liberté de la femme dans l'œuvre. Comme l'affirme Louise Toupin, « c'est en changeant les mentalités qu'on changera la société » (Toupin :12).

1.4 L'amour de Fatemeh pour la muette

En outre, l'amour que porte Fatemeh à sa tante et la haine qu'elle éprouve pour sa mère nous montrent le manque de liberté de la femme au travers de la culture et de ses conséquences. Fatemeh choisit de suivre l'exemple de sa tante. En effet, pour elle, suivre l'exemple de sa tante, c'est

décider de lutter pour sa liberté. Elle ne se décourage pas et tient à se faire entendre jusqu'à sa mort. Elle prie le « Dieu du ciel, de lui donner la force de mener ce récit jusqu'au bout sans incohérence » (Djavann : 21). Fatemeh, contrairement aux attentes de la société, déteste sa mère et préfère par ailleurs sa tante. Elle dit ne vouloir ressembler à sa mère en rien, car elle se « croyait un autre destin » (Djavann : 20). Ce destin est celui d'une femme autre que celui de sa mère et des femmes du reste de son entourage. C'est celui d'une femme libre, une version améliorée de celle de la muette, sa tante. Pour elle, « être une femme n'est pas un cadeau dans son milieu » (Djavann : 20), mais sa tante est celle en qui elle trouve la force de résister. On retrouve chez Fatemeh une sorte d'héritage de force de la muette. Fatemeh décrit leur amour : un « amour fusionnel entre nous et à travers moi, [...] la muette voyait la fillette qu'elle avait été autrefois » (Djavann : 43). Elle continue en disant que « sa façon de vivre dans le silence avait laissé des empreintes en elle ; son existence, son histoire sont mêlées à mon destin [...] Sous ses mains, je me sentais protégée, nous étions en connivence, par une sorte d'alchimie sans mots » (Djavann : 44).

Entre la muette et Fatemeh, il existe une communication non verbale mais qui n'a rien à envier au langage verbal car Fatemeh la comprend facilement. Fatemeh est en quelque sorte la fille de la muette. Elle dit avoir été « élevée dans ses bras [...] son refuge » (Djavann : 87). Leur amour l'une pour l'autre est fort. C'est au travers de cet amour que la muette communique facilement avec Fatemeh, malgré le fait qu'elle est muette et ne communique que par des signes. Fatemeh est la seule à comprendre la muette et à interpréter chacun de ses gestes. La muette redéfinit le statut d'une femme et Fatemeh est la seule à le comprendre dans la société. Fatemeh trouve en elle « à la fois la liberté d'un homme et la minutie d'une femme » (Djavann : 28).

En revanche, Fatemeh n'aime pas sa mère ni le reste des femmes de la société. En effet, sa mère et les autres femmes ne sont pas conscientes de leur statut inférieur face à celui de l'homme.

Fatemeh évite d'hériter de ce statut et de l'éducation qui en découle. C'est la raison pour laquelle elle énumère l'extrait suivant sur sa mère : « Je ne voulais pas lui ressembler, jamais, en rien. Je ne voulais pas qu'elle voit en moi une de ses semblables, une de ces femmes de notre quartier. Je me croyais un autre destin. Peut-être que je ne pensais pas à tout ça à ce moment-là, mais je ressentais une détresse, celle d'être femme » (Djavann : 20).

Fatemeh pense qu'être une femme est une sorte de malédiction, parce que la femme, à ses yeux, n'a ni la liberté ni de rang important dans la société. Pour elle, la femme ne réfléchit pas sur ce qu'elle pratique comme culture. La femme obéit à tout ce qui lui est imposé par les dirigeants. Ce qui est le cas de toutes les autres femmes en dehors de la muette. C'est à travers la haine que porte Fatemeh pour sa mère qu'elle expose sa pensée. Fatemeh affirme qu'« elle n'a jamais aimé sa mère, mais enfant, elle n'osait pas se l'avouer ; parfois même elle se sentait coupable d'aimer la muette plus qu'elle, comme si elle la trahissait. Les événements qui ont eu lieu l'ont fait comprendre qu'elle ne l'a jamais aimée. Elle non plus, elle ne m'a pas aimée » (Djavann : 55). Elles ne s'aiment pas comme elles devraient en tant que mère et fille, parce qu'elles sont à l'opposé l'une de l'autre. Fatemeh trouve sa mère stupide dans ses actes et sa façon d'agir comme on peut s'en rendre compte ici : « Je suis incapable d'exprimer la haine que je ressentais pour ma mère, pour sa bêtise, sa stupidité et sa méchanceté » (Djavann : 86).

Fatemeh qualifie la société, et en particulier les femmes, de stupide et méchante. Pour elle, celle qui fait preuve de sagesse et d'un esprit de discernement est la muette, car elle réclame des valeurs éthiques telles que la liberté, l'amour. Par conséquent, sa mère et le reste des femmes devraient l'écouter et pas le contraire. Ceci explique sa haine pour sa mère : elle « la détestait » (Djavann : 82). En revanche, la mère de Fatemeh trouve que la muette « a vraiment une très bonne influence sur Fatemeh » (Djavann : 82). Entant que sa mère, elle voudrait que sa fille suive son

exemple. Elle souhaite qu'elle soit obéissante aux lois sociétales afin d'être respectée par son entourage. Contrairement à ses attentes, Fatemeh préfère prendre sa tante, rebelle. Comme le spécifie Penda Mbow, le système de la modernisation où la femme et l'homme partagent le même statut est :

un phénomène angoissant pour les femmes « traditionnelles », inquiètes de voir les femmes modernes dérober la légitimité de leur rôle ; elles ont tout à perdre d'une désacralisation de ces rôles familiaux. Car l'effet principal de la modernisation a été la désagrégation des structures communautaires traditionnelles, de la structure villageoise, en particulier, bouleversée par la réforme agraire ou par le petit capitalisme qui « individualise » la propriété. (Mbow :78)

Dans le roman, on trouve des femmes traditionnelles qui partagent la même opinion que les hommes. Pour ces femmes, le fait qu'une femme soit indépendante, ou encore qu'elle ait un statut d'égalité à celui de l'homme est inconcevable, étant donné qu'elles ne l'ont jamais vu. Pour elles, l'autorité et la soumission de la femme et la famille sont ceux qui valorisent la femme. La mère de Fatemeh cherche à préserver l'honneur de sa famille au regard de la culture et de la société. Elle est plus préoccupée par l'honneur de la femme et de sa famille que par le bonheur de celle-ci. Elle est la cause première du meurtre de la muette.

La mère de Fatemeh est plus préoccupée par qui épouserait la muette, afin de préserver sa dignité en tant que femme. Elle n'est pas inquiétée par la pensée de la muette sur le sujet du mariage, ni de ses droits en tant que personne adulte. C'est la raison pour laquelle elle donnera la main de la muette au mollah malgré son désaccord. Elle sera par la suite plus inquiétée du déshonneur que la muette apporte à la famille à cause de la relation hors mariage, avec son frère. La mère de Fatemeh ne considère pas les sentiments amoureux qu'éprouve la muette pour son

frère. Elle est une femme, et ainsi limitée dans ses droits, mais elle se sent tenue d'être en accord avec les lois culturelles.

Examinons de plus près la relation de la mère de Fatemeh et la muette. Elles sont toutes des femmes au sein d'une société où la femme occupe le second rang vis-à-vis de l'homme. Mais la mère de Fatemeh reste conservatrice et, par sa place de plus favorisée par rapport à la muette, elle décide d'aller à l'encontre de la volonté de la muette afin d'assouvir son désir à elle. Elles représentent toutes les deux des colonisées, mais la mère de Fatemeh est en quelque sorte devenue la colonisatrice et la muette la colonisée. Selon Haideh Moghissi toujours, « l'élément antérieur qui marque la maltraitance de la femme islamique était relié avec la présence coloniale dans la région, au moins dans des sociétés islamiques telles que l'Iran » (Moghissi :35). Cela renvoie à l'équation posée par Aimé Césaire dans *Discours sur le colonialisme* : « A mon tour de poser une équation : colonisation=chosification » (Césaire :23). On peut l'affirmer, c'est l'oppression de la femme par la femme, par la domination masculine et la culture qu'elle a mise en place) interposées. Ceci explique la haine de Fatemeh pour sa mère. Étant donné son amour pour sa tante la muette, par qui elle apprend de toutes ces formes de marginalisation, Fatemeh cherche à obtenir sa liberté.

1.5 La passion d'écrire de Fatemeh

Par ailleurs, on trouve le manque de liberté chez la femme à travers la volonté qu'éprouve Fatemeh d'écrire. Elle décide de partager son histoire. L'écriture du roman *La muette* se veut ainsi une quête de la liberté au sein de cette société. Fatemeh utilise l'écriture pour briser son silence contre la culture oppressive et ce contrairement à la muette qui avait choisi de se taire pour « ne pas trahir la vérité » (Djavann :18). La muette utilise son silence pour « parler », elle « fait du

silence son art de vivre » (Djavann :18). Le silence de la muette est « pratique oppositionnelle », suivant le concept de Ross Chambers, qu'elle utilise pour vivre selon ses croyances. Connaissant le statut de la femme dans la société, la muette se sert de son silence pour s'imposer. Ross Chambers définit l'opposition comme étant un moyen de « survivre » :

L'opposition n'est pas un acte de *résistance* si par là on entend le geste d'opposer la force à la force [...]. Il s'agit d'une réaction aux forces aliénantes dont le geste est à la fois plus isolé, moins ouvertement politique, moins conscient de soi, aussi et souvent ruse. L'opposition ne cherche pas à *changer* les conditions régnantes, à renverser un régime par exemple, mais à y créer des circonstances permettant d'y vivre, ou d'y survivre ; c'est une affaire d'improvisation spontanée. [...] L'opposition ne (se) théorise pas donc pas, ou (se) théorise (peu) ; c'est un faire, ou mieux un savoir-faire, car, le geste oppositionnel se révèle à l'analyse infiniment savant et plein de ressources, sachant profiter des circonstances du moment et changer de tactique selon des exigences elles-mêmes changeantes. Mais elle a surtout cette caractéristique que, ne résistant pas au pouvoir en place [...] elle a plutôt tendance à y prendre appui, en utilisant le pouvoir contre le pouvoir [...] ou en profitant de quelque exception non prévue par la loi, et par conséquent non-interdite. (Ross Chambers : 99)

En revanche, Fatemeh « a le devoir, le besoin de raconter son histoire » (Djavann :18). C'est une manière pour elle de réclamer sa liberté. Elle préfère rédiger son « récit jusqu'au bout sans incohérence » (Djavann :20) que de l'abandonner. Elle affirme qu'« écrire lui fait vivre alors que la mort l'attend derrière la porte de la cellule » (Djavann : 37). Elle ressent du soulagement et de la paix en écrivant, ce que la culture et l'entourage lui ont refusé. Elle affirme :

Tout est silence dans cette cellule et je n'entends que les battements de mon cœur, les démons du passé s'élancent sur moi, j'ai peur, j'étouffe, je ne veux pas mourir avec cette haine qui me transperce et me ravage, je ne veux pas être pendue avec cette souffrance secrète que j'ai dû supporter. Je ne veux pas l'emporter avec moi dans la tombe, je veux mourir en paix, délivrée, je dois épuiser ma souffrance dans cette cellule, je dois enregistrer ma haine dans ce cahier. (Djavann : 43)

Fatemeh décrit son manque de liberté comme étant du silence, une souffrance secrète, silence qu'elle cherche à briser par la parole sous forme d'écriture. Son écriture est directe, sans tact ni filtre. Contrairement à ce que la culture impose à la femme dans sa société, elle ne respecte aucune règle. Par exemple, elle n'est pas pudique, exprimant ses sentiments tels qu'elle les ressent : « Puisque je vais être pendue, je vais dire la vérité. Sans me l'avouer, j'ai aimé le sexe du mollah dans mon vagin. Un soir sur deux, lorsqu'il me pénétrait dans la pénombre, je tremblais d'un plaisir honteux et coupable » (Djavann :104). Dans cette citation, Fatemeh fait preuve de s'être révoltée contre la culture. Appartenant à une communauté où le corps de la femme est réservé au service de l'homme et ses désirs, Fatemeh dans son écriture avoue avoir elle aussi utilisé le corps de l'homme à son avantage en en jouissant malgré le contexte de viol dans lequel l'acte s'inscrit.

1.5.1 *L'écriture du corps*

Jean-Yves Tadié nous rappelle ceci : « L'écriture féminine remet en cause la notion de personnage. Le style lui-même est plus libre, plus oral, plus lent, plus sensible au temps pur. Le corps est présent dans le texte [...] L'écriture féminine est donc une écriture du dedans, corps, maison, selon le cycle de l'éternel retour » (Tadié : 260). L'écriture de Fatemeh est révolutionnaire dans la mesure où elle gagne sa liberté et brise les règles imposées aux femmes. Le caractère libre de Fatemeh dans son écriture comporte aussi un côté révolté. Elle s'expose et ainsi se libère dans son texte de certains interdits imposés au sein de son entourage tel que le corps de la femme. La femme dans le texte a pour loi de couvrir son corps, car, il appartient à l'homme. Fatemeh fait le contraire dans son texte. Elle utilise des termes très crus qui réfèrent au rapport sexuel tel que dans la citation plus haut où elle met des mots à son plaisir interdit et aux organes du corps qui les lui procurent. Elle ne se limite pas juste aux termes, mais nous fait découvrir son caractère

d'opposition au système mis en place. Elle fait une confession, celle « d'avoir aimé le sexe du mollah » (104), et elle déclare avoir « tremblé de plaisir » (104).

En effet, Fatemeh prend le contrôle de son corps. Elle décide de prendre plaisir du Mollah et de ne pas le laisser exploiter son corps de façon unilatérale. Elle transforme ses nuits de viols en des nuits de plaisir. C'est une manière pour elle de se défendre et dans son écriture, elle n'hésite pas à l'exprimer. Tel que l'affirme Froidevaux-Metterie Camille, « si le corps des femmes a longtemps été pour elles comme une prison, il est aujourd'hui le principal vecteur de l'actualisation de leur liberté » (643). Fatemeh a apprécié également le comportement de la muette. Fatemeh tient ce caractère de la muette qui a décidé de prendre le dessus sur son corps en ne se voilant pas, et aussi en goûtant au plaisir des sens sans être mariée. Elle affirme : « Tu as fait ce qu'il fallait » (Froidevaux-Metterie : 78).

Pour ce qui est du voile, elle décrit la beauté de sa tante la muette, qui ne se voile pas. Dans une autre de ses œuvres, Djavann interroge : « Pourquoi dans une société islamiste, où la vie sociale et politique est régentée par les dogmes et la morale islamiques, ne peut-il exister de femmes non voilées ? » (*Que pense Allah de l'Europe ?* : 30). Fatemeh, dans son écriture, réclame la liberté du corps de la femme au sein d'une société où les hommes sont irrespectueux du cycle menstruel des femmes : « Cette pute pisse le sang, je vais te montrer, moi, ce que c'est que pisser le sang. Il m'a roué de coups [...] comme si, avec mes règles, je l'avais défié » (19). Comme Jean-Yves Tadié l'affirme, « le corps est présent dans le texte si l'écriture féminine apparaît comme neuve et révolutionnaire, c'est dans la mesure où elle est écriture du corps féminin, par la femme elle-même » (Tadié : 260).

En plus de l'écriture du corps, Fatemeh ne tient pas à écrire juste sa vie, mais elle cherche également à raconter celle de sa tante la muette, afin de lui accorder liberté et paix après sa mort.

Elle affirme :

Penser à la muette, l'imaginer à mes côtés, m'aide à ne pas devenir folle, à supporter la douleur et la peur. J'écris pour que quelqu'un se souvienne de la muette et de moi, parce que mourir comme ça, sans rien, m'effrayait. Peut-être qu'un jour quelqu'un lira ce cahier. Peut-être qu'un jour quelqu'un me comprendra. Je ne demande pas à être approuvée, seulement comprise. (Djavann : 14-15)

Fatemeh ne cherche pas à se justifier mais à se faire entendre. Elle voudrait également que la muette se libère à travers son écriture, car, pour elle, « la souffrance et la solitude de sa tante ne s'étaient pas effacées avec sa mort, elles étaient devenues les siennes. La muette et elle « avaient la même mauvaise étoile. Elle la portait en elle depuis sa mort » (Djavann : 110). Par son écriture, elle insiste sur le manque de liberté pour la femme tel qu'imposé par le système culturel en place. C'est un thème typique de l'écriture féminine selon Beatrice Didier. Pour elle, les écrivaines ont en commun de créer des personnages féminins qui se rebellent contre le système les opprimant face à l'homme. Elle écrit :

La condition féminine entraîne d'abord le sentiment d'une transgression « par rapport à l'homme et à la société phallocratique », donc un malaise. L'œuvre souvent autobiographique, entraîne l'affirmation d'un sujet, d'un je au féminin : poésie lyrique, lettres, journal, roman, roman par lettres [...] les domaines imaginaires, du poétique, du merveilleux, du gothique, attirent les femmes et le roman policier. La littérature féminine reconstitue souvent le monde de l'enfance, de la mère, dont elle réalise les désirs, et aussi un imaginaire homosexuel : « l'héroïne a souvent une sœur, une confidente, une amie. (Tadié : 260)

La pensée de Béatrice Didier se reflète dans l'œuvre *La muette* si l'on considère les parcours des deux personnages principaux, à savoir, la muette et Fatemeh, ainsi que le contexte socio-

culturel dans lequel ils s'inscrivent. Ces deux personnages sont des amies ; Fatemeh est la confidente de la muette. On retrouve aussi du gothique chez la muette et Fatemeh qui s'opposent chacune à la culture, en refusant d'épouser le mollah, et en mettant fin, par la suite à sa vie. Leurs actes sont un appel à un changement. En plus, on trouve aussi de la tristesse chez ces deux personnages. Ce style d'écriture souligne et insiste sur la marginalisation de la femme.

1.6 Personnages féminins et leurs représentations

Le manque de liberté pour la femme est inscrit dans l'œuvre à travers la comparaison des personnages. Par le biais de la narratrice Fatemeh, Djavann a fait une observation et, en quelque sorte, une comparaison entre une femme libre, sans domination et une femme dominée par l'homme. La muette ici représente la femme libre, ou encore symbolise une société où la femme a une certaine liberté, et le reste des personnages féminins représentent la femme contrôlée où une société où on n'accorde pas de liberté à la femme. En regardant la muette dans l'œuvre, l'on peut dire qu'elle est dans une société imaginaire, une autre société à part entière, différente de celle dans laquelle elle se trouve :

« La muette ne faisait rien comme tout le monde, elle ne ressemblait à personne. Les gens la croyaient folle parce qu'elle avait des attitudes libres et contradictoires. Elle se moquait complètement des interdits. Ce n'est que bien plus tard que j'ai compris pourquoi elle était si différente. Elle était toujours tête nue, même lorsqu'elle ouvrait la porte de la maison, alors qu'aucune femme, dans notre milieu, qu'elle fut folle, muette, aveugle, chauve ou pas, n'apparaissait jamais au seuil de la porte tête nue de peur qu'un passant ne la voie [...] »

La muette avait à la fois la liberté d'un homme et la minutie d'une femme. Parfois elle passait de longues minutes à mettre du vernis sur nos ongles de pied ou encore à se maquiller les yeux devant le miroir. Et

puis elle fumait, elle plantait une cigarette au coin de ses lèvres, la gardait entre les dents pendant qu'elle faisait la vaisselle ou lavait le linge [...] Après ce qu'elle avait vécu à dix ans, elle n'avait plus peur de rien, elle vivait à sa guise [...] Le fait qu'elle fut muette lui donnait une liberté que certainement elle n'aurait pas pu avoir si elle avait parlé. (Djavann :28)

Il ressort de ce passage que la muette, contrairement aux autres personnages hommes et femmes, est plus libre et différente. Elle ne respecte pas les normes culturelles mises en place dans la société. Elle ne fait pas attention aux interdits. Elle ne craint pas les conséquences qu'elle pourrait subir à cause de ses actes. Elle se sert de son silence et vit selon ses croyances. Elle est considérée comme étant une femme rebelle car elle est différente des autres : « la muette était scandaleusement différente et avec ça, elle avait le chic pour se faire des ennemis [...] Elle était la maudite, la mauvaise femme, la sauvage. Les commérages du quartier disaient que nous cachions dans notre maison une diablesse, une ensorceuse, qui jetait ses sortilèges sur tous ceux qui l'entouraient » (Djavann :29).

Par sa personnalité singulière, la muette se fait des ennemis. Elle est insultée et traitée de tous les noms par ses ennemis : « diablesse, ensorceuse, maudite, sauvage et mauvaise ». Le fait d'être différente suscitait en certains la peur d'une part, ce qui expliquerait les noms qui lui sont attribués et, d'autre part, la jalousie qui se voit dans les mots tels que « sauvage », « maudite », « mauvaise ». Elle est en quelque sorte le centre d'attention de son entourage. Les autres femmes de la société sont à l'opposé de la muette. Elles respectent les lois et les normes culturelles. Elles n'ont pas le courage de désobéir aux lois. Elles ne peuvent pas, par exemple, sortir sans se couvrir la tête. Elles ne cherchent pas à se rebeller d'une part contre les hommes car pour elles, il n'existe aucun problème de discrimination entre les genres, et d'autre part, elles sont conscientes des conséquences que la rébellion pourrait leur apporter.

En revanche, leur unique souci est la muette envers qui elles nourrissent une sorte de jalousie. La mère de Fatemeh est de celles-là qui jalourent la muette. Tous les commérages à son sujet sont justifiés par la liberté qu'elle a mais que les autres n'ont pas. C'est pour cela que les autres femmes cherchent à mettre la muette sous la domination d'un homme pour qu'elle soit aussi comme elles. Les voisines affirment : « Tu peux la marier, comme ça tu te débarrasses d'elle à jamais » (Djavann :65). Pour ces femmes, le mariage est une grande réalisation. C'est dans le mariage que les femmes accomplissent leur rôle de femme. L'un des rôles importants pour une femme est d'avoir des enfants. Elles expliquent à la mère de Fatemeh que le mollah serait un bon candidat pour épouser la muette. Elles affirment : « On raconte que sa dernière femme ne peut pas avoir d'enfants et qu'il envisage de prendre une nouvelle femme » (Djavann : 65). Ce faisant, les femmes cherchent à interdire et à mettre fin à l'amitié et à l'amour naissant entre l'oncle de Fatemeh et sa tante la muette. Si elles le font, c'est parce qu'elles pensent que la muette aura réalisé toutes ses envies et sera libre de faire ce qu'elle veut :

Moi je te dis ce que j'ai entendu dans le quartier. De toute façon tu sais très bien que ta belle-sœur n'a pas une bonne réputation et c'est vrai que quand tu la regardes, tu te dis qu'elles n'ont pas tort. Que veux-tu, un homme est un homme, il ne peut pas se contrôler, surtout quand une femme lui fait des avances et se promène sans voile sur la tête. (Djavann :64)

Étant donné qu'il s'agit d'une société où la femme occupe la place inférieure vis-à-vis de l'homme et qu'elle est sous contrôle absolu exercé par l'homme, à l'exception de la muette, la mère de Fatemeh va se servir des règles culturelles pour priver la muette de sa liberté. Elle dit à son époux : « Comment ça ? C'est toi qui décides, pas elle, elle est sous ta tutelle et à ta charge [...] Tu peux aller voir le mollah et lui donner ton accord » (68). À travers la culture et le pouvoir donné aux hommes sur la femme, elle cherche à opprimer la muette pour mettre fin à sa liberté.

Djavann critique le contrôle absolu de la femme par l'homme comme étant une loi culturelle. Dans l'œuvre *La muette*, la société semble être satisfaite des lois culturelles et ne réclame aucune liberté. En revanche, si la culture et la société promouvaient la liberté de la femme, chaque femme devrait alors se sentir libre de ses actes. Ce n'est pas le cas car la muette est jugée par son entourage sur son comportement. Selon Riffat Hassan,

Pour comprendre le grand élan pour "islamiser" les sociétés musulmanes, particulièrement avec des sujets liés aux valeurs et normes des femmes, il est nécessaire de savoir que de tous les problèmes qu'affronte le monde musulman, sans doute le plus grand problème est la modernité. Les gardiens de la tradition musulmane sont conscients du fait que la viabilité de l'âge technique moderne exige l'adoption du scientifique ou de la perspective rationnelle qui inévitablement apporte des changements majeurs dans la façon de penser et de se comporter. (Hassan:3)

Dans l'œuvre *La muette*, les femmes et le reste de la société ont en quelque sorte peur du changement et de la pensée influencée par la modernité. L'extrait de Riffat Hassan ci-dessus éclaire notre pensée. Le personnage de la muette représente dans l'œuvre la modernisation dans sa manière différente de vivre et de penser. Les parents de Fatemeh répètent sans cesse qu'elle ressemble beaucoup à sa tante la muette. Certainement parce que sa manière de penser tend vers la modernisation comme celle de cette dernière. Cela est l'une de leurs inquiétudes. Pour eux, le comportement de la muette n'est pas conforme aux lois culturelles. Riffat Hassan dit également que :

Les musulmans en général ont tendance à penser à la modernité de deux façons : (a) Comme étant une modernisation associée à la science, la technologie et le progrès matériel, et (b) comme étant une occidentalisation associée à la promiscuité et toutes sortes de problèmes sociaux allant des enfants qui se droguent aux abus d'alcool. Tandis que la "modernisation" est considérée extrêmement désirable, l'occidentalisation est considérée comme étant indésirable. Ce qui reste important à noter ici est qu'une

femme émancipée est considérée par plusieurs musulmans comme étant un symbole non pas de la « modernisation » mais de l'« occidentalisation » (De nos jours, les garçons musulmans ainsi que les filles vont en occident, dans des institutions pour recevoir un enseignement supérieur. Lorsque le jeune homme rentre, il est dit « modernisé » mais lorsqu'il s'agit d'une jeune femme, elle est considérée comme « occidentalisée »).

L'auteur explique encore:

C'est parce qu'elle semble briser ce que la société considère comme une barrière nécessaire entre "l'espace privé" où les femmes appartiennent et "l'espace public" où les hommes se situent. La présence des femmes dans l'espace des hommes est perçue comme étant extrêmement dangereux, comme un "hadith" déclare- Chaque fois qu'un homme et une femme sont seuls, Satan est obligé d'être là. De nos jours, chez les musulmans, à cause de la pression des réalités politiques et socio-économiques, un nombre important de femmes pourrait être vu en « espace public. (Hassan : 6)

Elle affirme également :

Les gardiens du traditionalisme musulman se sentent attaqués par ce phénomène. Ils trouvent que les femmes musulmanes « émancipées » sont des symboles de « l'occidentalité ». Une occidentalité qui est liée pas seulement avec la colonisation du peuple musulman par les pouvoirs occidentaux dans le passé récent, mais aussi par l'abattage de ce qu'ils perçoivent comme « l'intégrité du mode de vie islamique » par les occidentaux et les musulmans qui soutiennent l'occident comme un modèle pour les intellects et la transformation sociale de leurs communautés. Ils croient qu'il est nécessaire de remettre les femmes à leur "place"- et désignent également leur "place", si une "intégrité du mode de vie islamique » doit être préservé. » (Hassan :6)

Dans *La muette*, les autres femmes cherchent à ranger la muette, pour qu'elle devienne comme elles. Comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe précédent, il existe toujours cette idée de remettre la femme à sa place. Ceci nous fait comprendre la réaction des femmes vis-à-vis

de la muette. Leur pensée leur a été inoculée et imposée depuis leur enfance, ce qui prouve un manque de liberté.

1.7 Manque de liberté d'expression

La femme dans l'œuvre souffre du manque de liberté d'expression. Ce manque de liberté d'expression est présenté tout au long de l'œuvre. On trouve ce manque de liberté dans les décisions prises. Dans l'œuvre, les femmes manquent d'indépendance lorsqu'il s'agit de prendre des décisions car les hommes le font à leur place. Les femmes dans l'œuvre n'ont pas de droit sur les plans socio-économiques et politico-religieux. Comme nous l'avons souligné plus haut, elles sont « muettes » dans l'œuvre, car leur point de vue n'a pas d'importance. Un exemple que l'on trouve dans l'œuvre est lorsque la muette et Fatemeh sont critiquées et interdites de continuer à regarder des films avec l'oncle de Fatemeh. Elles le font comme une activité de divertissement. Mais, malgré leur volonté, elles n'ont pas le droit, car la décision finale n'est pas la leur. La narratrice confie :

Les gens racontaient que mon oncle nous faisait voir des films pornographiques, à la muette et à moi, en compagnie des garçons du quartier, et que la maison de mon grand-père après sa mort s'était transformée en bordel. Ma mère, qui avait entendu les rumeurs, nous avait interdit de mettre les pieds chez mon oncle. Un soir, deux hommes du comité avaient débarqué chez lui ; heureusement ils étaient entre garçons et regardaient un film de karaté. On leur avait quand même confisqué le magnétoscope. Je me sentais coupable, mais n'ai jamais avoué que j'avais raconté des scènes érotiques à mes copines. (Djavann : 60).

Comme on peut le constater, le fait que la muette et Fatemeh allaient regarder des films chez l'oncle de Fatemeh entraîne la confiscation du magnétoscope. En effet, c'est à cause de ces deux

femmes que ces hommes furent privés de leur appareil. Même s'ils sont aussi des hommes d'une part, le fait d'avoir laissé une femme voir des films dans leur espace, sans la permission des dirigeants, leur fait subir des conséquences et, d'autre part, ils doivent respecter la pyramide sociale, avec pour sommet les dirigeants religieux et le reste des hommes. Ne pas être en droit de prendre des décisions donne à l'homme de la supériorité sur la femme. Celle-ci devient craintive de celui-là et ne peut oser exprimer sa pensée. C'est le cas de la deuxième femme du mollah. Elle trouve le travail qui lui a été donné par le mollah fatigant, mais n'arrive pas à le lui dire comme on le découvre dans l'extrait : « Elle m'a dit qu'avant son arrivée, elle s'occupait de tout, y compris de la vieille, et qu'elle n'était pas jalouse de moi car ma présence lui permettrait de respirer un peu » (Djavann : 100).

Elle n'a pas eu assez de courage de le dire au mollah. Elle préfère en souffrir dans le silence. Malgré le fait qu'elle parle, elle est muette à cause de sa place inférieure. Au travers du personnage de Fatemeh, on peut constater la suppression de la liberté d'expression que les hommes infligent aux femmes. La deuxième femme n'a pas eu le courage de se plaindre, mais Fatemeh ne s'est pas privée de le faire. Le mollah va la faire taire immédiatement, et lui rappeler sa place de second rang, comme on le perçoit dans l'extrait suivant :

Je ne suis la bonne de personne [...] Je n'ai pas pu terminer ma phrase, il s'est approché, Zahra est apparue derrière lui. Il a pris l'oreiller et l'a appuyé sur ma bouche pour que je ne puisse crier. Ils m'ont fait sortir de la chambre, puis descendre les escaliers. Le mollah m'a bâillonnée, m'a attaché les mains derrière le dos et enfermée au sous-sol. J'étais dans le noir [...] je hurlais, mais ma voix était étouffée par le bâillon que j'avais dans la bouche. (Djavann : 102).

Elle est privée de la capacité de parler car le bâillon mis dans sa bouche l'empêche d'exprimer sa pensée. Elle n'a pas cette place dans la société. Elle est réduite au mutisme bien

qu'elle soit douée de la faculté de parler. Dans une autre de ses œuvres, *Bas les voiles !*, Djavann affirme : « Une fille n'est rien. Le garçon est tout. Une fille n'a aucun droit, le garçon a tous les droits » (Djavann, *Bas les voiles !* : 12). La situation du récit de *La muette* l'illustre de façon claire.

1.8 Manque de liberté de l'intégrité physique et la dépendance de la femme

L'autre élément qui prouve le manque de liberté chez la femme dans la société de l'œuvre, est la liberté de disposer de son corps et ses limites vestimentaires. La femme a un modèle vestimentaire à respecter. Elle doit être couverte de la tête au pied en laissant juste quelques parties de son visage exposées. Elle est toujours couverte par un Tchador, ou un voile sur la tête. Fatemeh décrit une société remplie d'hommes car les femmes étaient toujours couvertes même étant dans les maisons. Elle affirme : « Dans notre quartier, il n'y avait que des hommes, les femmes ne sortaient jamais, et même dans la maison, elles portaient toutes un fichu sur la tête, comme ma mère » (Djavann : 28). Les femmes agissent de cette manière à cause du système sociétal mis en place. L'obligation de couvrir le corps féminin est de le préserver uniquement pour son présent ou futur époux. Personne d'autre ne devrait voir une partie de son corps. En effet, son corps ne lui appartient pas. L'homme est le sujet possesseur de son corps. La femme n'a pas de décision à prendre sur comment couvrir son corps, comment se vêtir selon ses envies. Son corps, tout son corps, étant au service du plaisir de l'homme, et d'un seul homme, en exposer une partie est considéré comme malsain car d'autres hommes autres que son présent ou futur époux pourraient le voir et être attirés vers elle.

Le corps de la femme fait partie de la fierté de son présent ou futur époux. Son corps est sacré pour l'homme et elle devrait le préserver pour lui. La femme l'apprend dès le bas âge, le port du voile est imposé aux fillettes quand elles sont très petites ; à l'instar de la petite sœur de la

narratrice. Fatemeh raconte : « Un matin, je changeais ma petite sœur âgée de deux ans, elle m'a échappé et a couru, fesses nues, devant le mollah ; offensé par la nudité de cette dernière, il blâma ma mère en disant que l'éducation de la pudeur d'une fille commençait dès le berceau » (Djavann : 48). Malgré le fait qu'elle ne soit qu'un bébé, elle n'est pas propriétaire de son corps. Selon Djavann, « le voile rappelle un des interdits éminents de l'Islam, le corps féminin [...] La crainte du regard et des dangers qu'il recèle est inculquée par les mères aux filles. Dès leur tendre enfance, les fillettes intériorisent l'idée que leur existence est une menace pour le garçon et pour l'homme » (Djavann : 16-17).

Ainsi vue, la femme est une tentation pour l'homme, ce qui explique le port du voile dans l'espace de l'œuvre *La muette*. La femme y est présentée imbibée de cette pensée, ce qui fait qu'elle n'a pas le contrôle de son propre corps et n'est pas libre d'en disposer comme il lui convient. Elle doit suivre les règles imposées par la société. Dans l'œuvre, on entend l'amie de la mère de Fatemeh dire :

Tu sais, ce n'est pas bien que ton frère passe chaque soir chez vous alors que ta belle-sœur vit avec vous et qu'elle ne porte même pas un voile sur la tête [...] Que veux-tu ? un homme est un homme, il ne peut pas se contrôler, surtout quand une femme lui fait des avances et se promène sans voile sur la tête. (Djavann : 62-64)

Les hommes et les femmes n'ont pas de statut égal. Les hommes ont la liberté de se vêtir comme ils veulent car leurs corps n'appartiennent pas à leurs futures ou présentes épouses. Le personnage du mollah, par exemple, est marié à trois femmes. La femme n'a pas cette même liberté d'épouser plus d'un homme ou même de connaître dans l'intimité de plus d'un homme. Elle doit rester vierge jusqu'à son mariage. Le personnage de la muette s'est révolté contre cette loi imposée au sein de la société de l'œuvre. Elle a par conséquent été pendue pour avoir choisi sa liberté aux

lois imposées aux femmes. La muette a pour rôle de différencier les exigences des femmes et des hommes dans la société. Elle a le contrôle de son corps car elle décide ce qu'elle veut en faire. Comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, elle ne se voile pas et ne le fera pas.

Le corps de la femme comme nous l'avons vu plus haut est sacré. Il reste sacré si la femme le couvre complètement tout le temps, et reste vierge jusqu'au mariage. Il devient sale et perd son côté sacré si elle ne le couvre pas et n'attend pas jusqu'au mariage. Le personnage de la muette est pendu publiquement pour n'avoir pas mis en pratique la pudeur comme étant sa première valeur. En plus, si elle est condamnée, c'est pour avoir montré les conséquences de la désobéissance à cette pratique de pudeur au reste des femmes. Dans les paragraphes qui suivent, nous donnerons quelques interprétations de contrôle sur le corps de la femme par les hommes.

Selon Penda Mbow, « en Islam tout le corps de la femme est awra, mot qu'on peut traduire par « chose restant à découvrir », c'est-à-dire ce qui est caché et qui touche aussi bien les parties génitales du corps que la vie privée. Cette notion capitale d'awra légitime et sanctifie la pudeur. Elle a été très tôt codifiée » (Mbow : 86). La femme est représentée comme étant un objet sacré au service de l'homme. Djavann appelle le corps de femme « un objet sexuel qu'on cache, qu'on dénigre, un peu comme un accessoire sexuel qu'on aurait honte d'utiliser » (Djavann, *Bas les voiles !* :17). Pour elle, en voilant le corps des femmes, celui-ci devient un corps « humilié, coupable, source d'inquiétudes, angoissant, menaçant, sale, impur, source de malaises et de péchés. Cet objet malsain, convoité, désiré et interdit, dissimulé et exposé, enfermé, violenté, circule autour des hommes, comme une ombre » (Djavann, *Bas les voiles !* :17-18). Abnousse Shalmani écrit pour sa part :

Le corps féminin est puissant car il est d'une part le premier lieu de domination patriarcale et d'autre part le seul moyen de casser ce même système patriarcal. Libérer le corps ne veut pas dire se mettre nue

en criant "Youpi !", non. C'est prendre conscience que ce corps qui vous appartient avant d'appartenir à un homme, que vous seule êtes apte à savoir quoi en faire. (Moreno et al : 2)

C'est le cas de plusieurs femmes dans l'œuvre. Même si toutes les femmes de la société de l'œuvre sont victimes du patriarcat, les épouses subissent cette domination plus encore, et le mariage est l'objectif de toutes les femmes. De ces faits, nous pouvons conclure que la femme représentée dans *La muette* est frappée de marginalisation.

Par ailleurs, un facteur qui marque également la marginalisation de la femme dans l'œuvre *La muette*, est la dépendance de la femme. Cette dernière vit dans la dépendance absolue. Elle est mise sous le contrôle de l'homme et est, par conséquent, sous sa dépendance. De l'avis d'Asghar Ali :

Pour élever le statut de la femme, il faudrait se concentrer sur la pauvreté et les restrictions sociales qui présupposent la supériorité et la domination masculine. L'Indépendance économique des femmes est le centre de leur libération qui demande, non pas seulement de mettre à l'écart les restrictions religieuses, mais aussi la participation active des femmes dans le domaine politique et économique du pays. » (Ali :120).

Pour lui, la solution idéale serait d'offrir une situation stable financièrement aux femmes. Dans *La muette*, la société oriente les femmes à avoir le mariage pour premier et unique rêve. Le mariage pour elles est ce qui rend une femme accomplie et lui donne le titre d'une femme ayant du succès. Pour les femmes, ce sont les hommes qui ont la charge de finances et, par conséquent, elles sont condamnées à suivre les projets de ceux-ci et non les leurs propres. En sus de cela, elles doivent apporter leur soutien en tant que femmes pour que les projets des hommes puissent se réaliser. Le personnage la muette reflète, dans l'œuvre, la femme qui cherche à avoir son indépendance, celle qui n'adhère pas à l'orientation des règles sociétales. Pour elle, le mariage

n'est pas une priorité. Elle se distingue par la couture, et elle est à la recherche de l'amour et non pas du mariage. Fatemeh témoigne : « la muette était une excellente couturière, un peu trop inventive » (Djavann : 29). « C'est l'amour qui a ramené la muette à la vie, son amour pour mon oncle » (Djavann :36). S'il s'agissait d'une société où la femme a la liberté, et cherche à être indépendante, la muette se serait spécialisée dans le domaine de la couture. Fatemeh a également pour rêve de devenir médecin, mais elle finira par se marier, enterrant ainsi son rêve. Pour le reste des personnages féminins, le mariage reste une priorité. C'est le cas de la mère de Fatemeh qui pense que « le mariage est le remède pour la muette » (Djavann : 62) et non l'amour.

Selon Frederick Engels, « l'émancipation des femmes deviendra possible seulement quand ces dernières seront en mesure de prendre part à la production à grande échelle, et lorsque les tâches ménagères demanderont leur attention seulement à un petit degré » (Ali et al :120). Selon lui, si les tâches ménagères des femmes sont réduites, elles pourront être émancipées et ainsi libres. Dans la société de *La muette*, les femmes sont plus orientées vers le mariage et leur rôle de femmes. L'une des fonctions des femmes, les épouses en particulier, est l'accomplissement de tâches ménagères. Ceci s'illustre avec les épouses du Mollah :

« Le mollah aimait que chaque tâche soit bien effectuée et il avait lui-même fait le partage des travaux entre ses femmes [...] Moi j'avais en charge la première femme invalide et le nettoyage des toilettes et de ma chambre » (Djavann : 100).

Le fait que la femme soit plus orientée vers le mariage et les tâches ménagères que vers son éducation et d'autres rêves ou ambitions qui contribueront à son progrès économique, démontre suffisamment sa dépendance ainsi que son oppression.

1.9 Rang social des femmes

En outre, la hiérarchie mise en place au sein de la société décrite dans l'œuvre prouve le manque de liberté chez la femme. Lorsqu'on compare les personnages masculins, on se rend compte qu'il existe aussi de la discrimination entre eux. Les hommes dirigeants au niveau religieux ont plus d'importance que les riches. Les hommes riches ont plus de privilèges que les pauvres. On remarque ceci à travers les personnages du mollah et du père de Fatemeh. Le mollah, parce qu'il est un dirigeant de la religion et qu'il appartient à la classe bourgeoise, a ce pouvoir de prendre des décisions qui ne peuvent pas être changées, alors que le père de Fatemeh est un homme pauvre qui doit respecter les classes supérieures à la sienne.

Mon père était allé implorer le mollah; il s'était jeté à ses pieds, lui avait raconté comment elle était devenue orpheline à dix ans, comment il l'avait élevée dans la misère ; il avait demandé sa grâce. Le Mollah lui avait promis que la Muette ne serait pas lapidée mais seulement pendue. En échange, il lui avait demandé ma main. Dans ses pleurs, mon père avait consenti. (Djavann : 87)

La hiérarchie qui existe dans cette société nous montre à quel point la femme peut être marginalisée. Le rang des hommes vient avant celui des femmes. Si l'homme pauvre, qui est pourtant considéré comme étant parmi l'une des dernières classes, est placé plus haut par rapport à la femme, c'est que celle-ci est la plus méprisée. Selon Asghar Ali, le capitalisme, le colonialisme et l'impérialisme font partie des facteurs influençant la culture musulmane dans le concept de la division des classes et de genres au sein de la société. Cela se vérifie dans l'extrait suivant :

Le développement le plus important était l'émergence de la domination impérialiste à laquelle le monde musulman était soumis. Le système capitaliste dominant a suggéré un nouveau concept de l'homme, de la société et des notions de droits correspondants, d'éthique, et de moralité [...] La plupart des musulmans ont hérité de la soumission coloniale du passé. (Engineer :118)

Tout comme la société capitaliste organisée suivant la hiérarchie des classes sociales (bourgeoisie, classe moyenne, prolétariat) place le prolétariat au bas de l'échelle, l'organisation familiale et sociétale mise en scène dans *La muette* range la femme au niveau le plus bas. Le mollah, à titre de dirigeant religieux, représente ce que représente le bourgeois dans la société. Au sein de la catégorie masculine, le rapport de domination demeure : le mollah, grâce à son rang de mollah, est plus puissant que le père de Fatemeh. Fatemeh affirme : « Mon père n'était ni drogué ni violent, c'était un homme qui subissait la pauvreté et l'impuissance » (Djavann :23).

Selon Judith Lorber,

le féminisme multiethnique argumente que l'ordre social de genre est « les hommes contre les hommes, de même que les hommes contre les femmes ». Les hommes et les femmes de la même race ou de la même couche économique peuvent avoir plusieurs éléments en commun, plus que les hommes avec d'autres hommes, ou les femmes avec les femmes d'autres groupes. (Lorber : 8)

Bien qu'ils soient des hommes, le père de Fatemeh et le mollah n'appartiennent pas à la même classe sociale ou au même rang économique. À cause de cette différence, le père de Fatemeh se montre moins rigide envers sa sœur la muette. Il comprend en quelque sorte le changement soudain de la muette car, comme elle, il n'est pas étranger à la violence parentale ni à la pauvreté. Selon Aimé Césaire, « la bourgeoisie est condamnée à être chaque jour plus hargneuse, plus ouvertement féroce, plus dénuée de pudeur, plus sommairement barbare ; que c'est une loi implacable que toute classe décadente se voit transformée en réceptacle où affluent toutes les eaux sales de l'histoire » (Césaire :54).

La classe dominante est représentée, dans *La muette*, comme celle qui abuse de son pouvoir. On le retrouve chez le personnage du mollah. Il a des droits, un pouvoir sur le reste des catégories sociales. En revanche, les femmes, et surtout les femmes pauvres, font partie de ceux qui sont le

plus privés de leurs droits et n'ont pas la liberté qu'elles devraient avoir. Dans *La muette*, le récit décrit une société qui comporte beaucoup de personnes pauvres :

J'étais parmi les rares filles de notre quartier à aller à l'école. Beaucoup de familles n'avaient pas les moyens de scolariser leurs enfants. L'école la plus proche était assez loin de chez nous et ma mère s'inquiétait que je sois obligée de traverser des rues où grouillaient des dealers de tout genre. Mon père tenait à ce que je continue l'école, la muette aussi. Nous habitons une rue désolée dans un quartier misérable. (Djavann :29)

Être pauvre dans un milieu tel que celui décrit dans l'œuvre défavorise la femme et la rend encore plus opprimée par rapport à l'homme car la femme pauvre n'a aucune protection venant de sa famille. Si le père de Fatemeh avait de l'argent, il devait être en mesure de rembourser la dote payée par le mollah pour La muette. Fatemeh devait donc avoir été protégée par son père. Ceci expliquerait la différence entre les punitions données à la muette et à l'oncle de Fatemeh par le mollah pour adultère. La muette est étranglée en échange de sa nièce qui allait se marier à sa place au mollah. En revanche, la punition de l'oncle est beaucoup plus légère : « Mon oncle avait eu trois mois d'emprisonnement et cent vingt coups de fouet. Envers lui aussi le mollah s'était montré clément et avait réduit le nombre de coups à quatre-vingts » (Djavann : 94). Le manque d'égalité entre l'homme et la femme nous prouve le manque de liberté.

Chapitre 2. La violence physique et psychologique

Dans ce chapitre, nous allons centrer l'analyse sur l'oppression de la femme par la voie de la violence. Celle-ci subie par les femmes est généralement définie comme étant « tout acte de violence basée sur le genre, qui engendre, ou probablement entraîne, un préjudice sexuel ou psychologique ou de la souffrance/du mal aux femmes » (Watts et al: 1232). Dans *La muette*, la femme est victime de violence physique et d'abus psychologique. Nous examinerons chaque situation où la femme subit la violence, la violence physique d'abord et la violence psychologique, ensuite.

2.1 La violence physique

Selon Gelles et Straus, la violence physique consiste lorsqu'un homme exerce de la force sur une personne avec le but de la punir ou de lui faire du mal (Crowell et al: 9). Dans *La muette*, et dans cette analyse, il s'agit de la force qu'un homme exerce sur une femme avec l'intention de lui faire du mal. Dans cette partie, nous nous appesantirons sur la violence physique faite aux femmes et examinerons comment la culture de la société dans l'œuvre encourage cette violence.

L'influence de la culture établie dans la communauté

Dans cette partie, nous allons présenter la culture établie dans la communauté décrite dans l'œuvre *La muette* et comment elle a de l'influence sur la violence faite aux personnages féminins. Nous avons constaté à travers les personnages que la société décrite dans le texte est une société qui est passive ou qui accepte la violence faite aux femmes. Puisque la société prend la violence

faite aux femmes à la légère, la femme est obligée de l'accepter, ou de l'éviter en acceptant les souffrances qui lui sont infligées par la culture, les hommes, et la communauté en général. Selon le Docteur Michael Flood et le Professeur Bob Pease, les valeurs d'une communauté sont catalyseurs de la violence physique, en particulier la violence domestique faite aux femmes par les hommes. Ils affirment : « Cependant, les normes de la communauté ont également une grande place pour soutenir ou sanctionner la violence contre les femmes. Parce que la communauté est dans un contexte dans lequel la violence contre les femmes est produite, si les normes de la communauté ne la sanctionnent pas, elle sera légitimée et entraînera sa pérennisation » (Flood et al : 17).

L'homme ayant ce privilège sur la femme peut ainsi se permettre d'exercer de la violence contre elle. Dans la communauté décrite dans l'œuvre, la culture est respectée et les habitus culturels sont suivis par l'ensemble des membres qui deviennent sexistes, hommes et femmes confondus, dans la mesure où l'homme qui domine et la femme qui est dominée acceptent cette situation. Par conséquent, les femmes victimes de violence n'ont personne pouvant y mettre fin ou les aider à y mettre fin. Comme le déclarent Charlotte Watts et Cathy Zimmerman, « la violence contre les femmes est non seulement une manifestation de l'inégalité des sexes, mais aussi un canal de maintien du pouvoir supérieur accordé à l'homme » (Watts et al : 1232). C'est le cas de la société décrite dans l'œuvre. L'homme reste supérieur à la femme dans une société patriarcale et traditionnelle. *La muette* est une illustration parfaite d'une société patriarcale et traditionaliste, dans laquelle les femmes sont victimes de la violence exercée par les hommes. La culture et la religion exercent une grande influence sur la violence que subissent les femmes car ces deux éléments restent le ciment du pouvoir du patriarcat. Watts et Zimmerman expliquent :

En pratique, le terme violence contre les femmes comprend un lot d'abus ciblés aux femmes et filles, allant de l'avortement du sexe choisi à l'abus des femmes âgées. Le terme comporte, sur le plan géographique ou culturel, des formes spécifiques d'abus tels que la mutilation génitale, des assassinats pour cause de dot, de l'acide versé et des meurtres d'honneurs, ainsi que des formes de violence fréquentes à travers le monde telles que la violence domestique et le viol. (Watts et al : 1232)

Dans *La muette*, certaines femmes sont victimes du crime d'honneur, de la violence domestique, du viol et des meurtres pour cause de dot. Il s'agit particulièrement de trois personnages que sont la muette, Fatemeh, et la mère de la muette. Dans les pages qui suivent, nous allons montrer comment la femme, représentée par ce trio, est opprimée par ces pratiques au sein de la société iranienne mise en scène par le récit.

2.1.1 Le crime d'honneur

Le crime d'honneur est un acte de violence présent dans le texte. Selon Tanuj Kanchan Abhisheck, « un crime d'honneur est une extrême forme de violence contre les femmes. C'est un acte d'homicide que les membres de la famille justifient comme étant un acte de protection pour sauver l'honneur de la famille » (Faqir :69). La cause du meurtre des femmes est basée sur le fait qu'elles sont « all[ées] contre les normes sexuelles imposées par la société » (Faqir :69). Pour l'auteur, « un homme est étroitement lié au comportement d'une femme proche de lui » (Faqir :69). Elle poursuit réflexion en écrivant :

La chasteté peut être atteinte par la pureté de race, qui est vue comme synonyme de la chasteté du sexe féminin. Dans la culture musulmane arabe, l'honneur du groupe patrilinéaire est lié aux organes génitaux de ses filles et un terme spécifique 'irid' unit les deux. Les filles ou femmes peuvent souiller l'honneur familial et détruire leur réputation jusqu'à ce qu'elles se marient et deviennent la responsabilité de leurs époux et [...] Les femmes devraient restées *mastura* (caché, profile-bas), un

terme qui implique le confinement physique et psychologique dans un espace privé et public. Les limites sociales du groupe sont définies selon son honneur et tout acte de transgression par les femmes menace ce statu quo. » (Faqir :69)

Elle souligne encore : « les familles associent leur honneur avec la virginité des leurs enfants filles célibataires et la chasteté de celles mariées. Les transgresseurs du code d'honneur des femmes font face à un destin différent ; certaines formes de punition sont inexplicables. Une fois que ce dérapage est exposé au grand public, les membres mâles de la famille doivent se mettre immédiatement à l'acte » (Faqir :69).

L'honneur de l'homme dépend donc de la femme. C'est la raison pour laquelle la femme, par ses actes, peut soit élever l'honneur des hommes, soit le salir. Le fait que l'homme, quel qu'il soit, soit au contrôle de la vie de la femme en général, et de sa vie sexuelle en particulier, est une forme d'oppression. Pour ce qui est du mari, la femme ne fait pas le choix de qui elle veut épouser. Par conséquent, la domination de la femme par l'homme continue et le sexe masculin reste le centre de la famille. Toutes les femmes ou filles sont ainsi appelées et obligées d'être chastes pour préserver l'honneur de leurs frères, pères et époux.

De ce fait, la femme a un modèle social qu'elle devrait respecter. Les femmes qui choisissent de suivre les règles de ce modèle idéal sont considérées comme « bonnes et douces ». Elles doivent être « passives, dévouées et, au-delà de tout, sexuellement pures et chastes » (Fadia Faqir, : 71). L'homme reste le maître et la femme son esclave. C'est à lui que revient la décision de juger si une femme est mauvaise ou bonne. Par conséquent, il est maître du destin de la femme car il décide si une femme mérite de vivre ou de mourir. Lorsqu'une femme ne se comporte pas comme il le faut, « pour sauver la réputation de l'homme, [celui-ci] met fin à la vie de la femme en question, car, son honneur à lui, repose sur elle » (Faqir :71).

En outre, la mauvaise interprétation du Coran et des lois islamistes sont des facteurs qui donnent une place au crime d'honneur. Ces lois donnent la permission aux dirigeants de la société le droit d'exercer certaines pratiques, parmi lesquelles le crime d'honneur. Quand cela se passe dans une société où le degré d'illettrisme et de pauvreté est très élevé, les dirigeants acquièrent un plus grand avantage sur les citoyens car ces derniers sont plus préoccupés par les difficultés de la survie quotidienne et, par conséquent, ne se questionnent pas sur les lois culturelles ou religieuses.

Selon Sharzad Mojab, le Coran, qui est le centre de toutes connaissances islamiques, « ne précise pas la sanction de mort aux relations hors mariage, ou extra-conjugales. Ceux qui justifient le crime d'honneur se basent sur la loi canonique, la Shari'a, qui ordonne l'homicide et la lapidation. En effet, plusieurs écoles de la jurisprudence islamique considèrent que l'homicide de personnes intimes d'un/une marié(e) attrapées en flagrant délit d'adultère est légitime. Pendant que, les conservateurs musulmans ne doutent pas de la nature violente de la religion islamique, les praticiens du secteur général de la religion considèrent la violence non-islamique. (Sharzad : 12)

Si l'on se base sur l'extrait ci-dessus, on constate que le Coran n'accorde pas à l'homme de mettre fin à la vie d'une femme pour un crime commis. Du point de vue de Chahdortt Djavann, dans *Que pense Allah de l'Europe ?*, Allah, le dieu dans la religion islamique, doit être étonné de la manière dont son nom est mis en avant pour diriger un peuple par la dictature. Elle écrit : « Allah, me semble-t-il, en a assez d'entendre parler de l'islam et voudrait bien envoyer au diable les islamistes et leurs alliés » (Djavann : 85).

La pratique du crime d'honneur dans la culture décrite dans l'œuvre *La muette* est un indice qu'il s'agit d'une société où la femme est inférieure à l'homme et qu'elle est marginalisée. Deux personnages y sont victimes du crime d'honneur, à savoir la muette et Fatemeh. Examinons, dans les lignes qui suivent, les événements qui entourent la mise à mort de ces deux personnages.

2.1.2.1. La pendaison de la muette

La muette, comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre, est une femme différente des autres femmes de son entourage. Elle s'est fait ses propres croyances et a décidé de les appliquer malgré le risque. À l'âge de vingt-neuf ans, elle tombe amoureuse de son beau-frère, l'oncle de Fatemeh, âgé de vingt-deux ans, qui, lui aussi, est amoureux d'elle. Cependant, étant dans une société où le mariage est décidé par un homme dans la famille de la femme, la muette n'est pas libre de choisir son mari. Par la suite, elle sera mariée sans avoir donné son accord. En effet, son grand frère lui propose d'épouser le mollah, le responsable du maintien des pratiques religieuses au sein de la société. La muette refuse et rejette la demande :

Je remarquais que, à mesure que mon père parlait, les traits du visage de la muette se durcissaient. Elle fit non de la tête, retira sa main, jeta un coup d'œil dur à ma mère qui se tenait devant la fenêtre puis se dirigea vers le fond de la cour et se blottit dans un coin. Mon père l'approcha, il essaya à nouveau de la raisonner, mais la muette se leva, le regarda très durement dans les yeux et changea de place. (Djavann : 50)

Son frère respecte sa décision car il la comprend. En effet, étant donné son statut social de pauvre, il peut s'identifier à la place inférieure qu'occupe la femme par rapport à l'homme, vu que lui aussi occupe en quelque sorte une deuxième place face à un homme de statut bourgeois et dirigeant religieux. Fatemeh raconte : « Mon père rentra dans la chambre et dit à ma mère : Il n'y rien à faire [...] Tu ne veux pas quand même que je la marie de force ? [...] Mais je ne peux pas la marier contre sa volonté, à quelqu'un dont elle a horreur » (Djavann : 51).

Le mollah, de son côté, ne peut s'imaginer que la muette puisse rejeter sa demande. Il leur rend visite afin de les informer de sa demande de mariage avec elle :

Le vendredi suivant, lorsque le mollah était venu pour la prière, je n'étais pas sortie dans la cour avec la muette, j'étais restée dans la cuisine et avais proposé à ma mère de préparer le thé. [...] À la fin de la prière, il s'est entretenu avec ma mère devant la porte d'entrée, je ne pouvais l'entendre, il parlait d'une voix très discrète. J'étais sûre que ma mère mijotait quelque chose. J'avais décidé de désamorcer sa stratégie. (Djavann : 52)

La mère de Fatemeh et son père ont accepté le mariage de la muette avec le mollah, faisant passer cette décision comme si son époux l'avait acceptée et ceci sans même la mettre au courant. Par conséquent, la muette continue de vivre son histoire d'amour avec son amoureux, son beau-frère, et tous les deux ont pris la décision de se marier. Une fois que la mère de Fatemeh est au courant de leur amour, elle le considère comme de l'adultère de la part de la muette, comme l'extrait suivant le détaille :

Elle est restée deux secondes paralysées devant la scène que nous découvrons : la muette et mon oncle étaient nus, endormis dans les bras l'un de l'autre. Moi aussi j'étais interdite et sans voix. Dieu, que c'était beau, ces deux corps entremêlés. Dangereusement beau. Ma mère est revenue à elle et s'est mise à crier au scandale. Ils ont sursauté. Surpris, ils essayaient de tirer le drap pour vêtir leur nudité [...] La muette a pris sa robe et s'est retirée dans la salle de bain pour se rhabiller. Ma mère répétait : quel malheur, quel malheur. Je lui ai dit : pourquoi malheur ? puisqu'il te dit qu'il l'épousera [...] . (Djavann : 57)

La mère de Fatemeh appelle leur amour « un malheur » car elle sait que la muette est l'épouse du mollah. La muette a posé un acte révolutionnaire en se mettant en couple avec son beau-frère qui était moins âgé qu'elle. En effet, lorsqu'elle apprend que le mollah va demander sa main, d'une part elle précipite sa relation avec son beau-frère afin de devancer le mollah et, d'autre part, elle est certaine d'avoir été entendu par son père à ce sujet. Fatemeh raconte : « Elle avait décidé de

mettre un terme à ce projet de mariage avec le mollah ; et elle l'avait fait d'une façon radicale. Elle s'était offerte à l'homme qu'elle aimait, sans rien lui demander en échange » (Djavann : 59).

Lorsque le mollah est mis au courant, il ne pense qu'à son honneur. Le fait que quelques personnes de la communauté sont au courant de cela le met encore d'avantage sous pression. Il en devient plus furieux, car son honneur est touché et exposé aux yeux de plusieurs personnes. Comme le précise Aisha K.Gill, le concept d'honneur repose généralement sur trois facteurs : « [C'est un] sentiment, une manifestation de conduite, et l'évaluation de cette conduite par les autres. En d'autres termes, il ne constitue pas seulement l'estimation de la valeur d'une personne, mais aussi la reconnaissance de cette réclamation de la société en reconnaissance de son droit de fierté » (Gill:2).

Il est mollah, une personne noble et respectée par sa communauté. Il est un homme dit être proche de Dieu et qui, à ce titre, ne devrait pas accepter un acte d'adultère. Il est père de famille, et l'honneur de sa famille repose sur lui. Le mollah se sent humilié et rabaisé par la muette car son honneur dépend du comportement de ses épouses. Le dérapage de la muette avec son beau-frère constitue un crime qui, selon leur entourage, détruit l'honneur d'un homme et, par conséquent, celle de sa famille. Ce crime mérite donc, à ses yeux, et d'après le code en vigueur, une punition qui est un crime d'honneur. Fatemeh énonce :

Aux yeux du mollah, la muette avait commis l'adultère ; elle n'était pas officiellement sa femme, mais il l'avait demandée en mariage auprès de ma mère qui lui avait donné le consentement de mon père. La muette à son insu lui avait été promise. Un mollah trompé par sa nouvelle future femme, un tartuffe blessé dans son honneur et sa vanité pieuse, même Dieu tout-puissant ne peut rien contre sa vengeance. La muette allait être lapidée. (Djavann : 64)

La fierté du mollah est détruite et il se sent l'obligation de la reconstruire. Il ordonne, par son pouvoir d'homme, de bourgeois religieux, que la muette soit lapidée par toute la communauté. Ceci prouve la place de second rang de la femme vis-à-vis de l'homme au sein de la société décrite par l'œuvre. Tout homme a droit à une vie, mais la vie de toute femme repose sur celle des hommes. Par la suite, le père de Fatemeh ne réussit pas à convaincre le mollah totalement de la situation de la muette. En effet, la mère de Fatemeh avait donné son consentement au mollah au nom de son mari. Le père de Fatemeh, au départ, n'était pas d'accord avec l'idée de forcer sa sœur dans le mariage. Lorsqu'il a appris l'arrestation de la muette par le comité, il s'est senti mal et a essayé d'intervenir en faveur de la muette : « [Il] est allé implorer le mollah ; il s'était jeté à ses pieds, lui avait raconté comment il l'avait élevée dans la misère ; il avait demandé sa grâce. Le mollah lui avait promis que la muette ne serait pas lapidée, seulement pendue, mais en échange il lui avait demandé ma main » (Djavann : 65-66). La muette et son frère étaient tous les deux pris par surprise par la situation. La muette ne sera plus lapidée mais pendue. Le mollah, pour garder son honneur, « ne voulait pas laisser traîner cette histoire ; alors, il avait fixé une date » (Djavann : 67).

La muette sera pendue un jour férié, dans le but d'avoir plus de personnes présentes à sa mort. Le mollah a voulu qu'il y ait le plus de personnes possibles afin de leur montrer qu'il est une personne honorable qui n'accepte pas la trahison d'une femme. Il cherchait à préserver sa dignité et sa fierté devant toute la communauté. Fatemeh décrit ainsi le jour de la pendaison :

Nous étions en deuil bien avant le jour de la pendaison [...] La pendaison devait avoir lieu le vendredi matin, jour férié, sur la place publique du quartier, pour qu'il y ait le plus de spectateurs possibles. Nous étions tous à la maison ; mon père était malade, incapable de se lever [...] Au moment où je suis arrivée sur la place, des hommes cagoulés faisaient monter la muette sur le camion. Elle portait un habit noir et

long qui lui cachait même les pieds et un voile noir sur la tête qui lui couvrait entièrement les cheveux mais laissait son visage découvert. (Djavann : 67)

La description de la scène se poursuit ainsi :

Elle avait les deux mains liées dans le dos. Un homme lui a passé la corde autour du cou ; elle regardait les gens, je la regardais et voulais l'appeler pour qu'elle sache que j'étais là ; ma voix ne sortait pas et pourtant je criais, ou du moins j'essayais de crier [...] Je la regardais et lorsqu'elle a baissé la tête, elle m'a vue dans la foule ; pendant quelques secondes nous étions les yeux dans les yeux. Je pleurais, elle avait une ébauche de sourire sur les lèvres, elle était déjà ailleurs. Le bras de la grue a soulevé le corps de la muette. La foule scandait « Allah Akbar ». La muette est restée pendue entre ciel et terre. (Djavann : 68)

Le fait que ses cheveux sont couverts et pas son visage montre à quel point le mollah tenait à l'humilier. L'objectif est d'exposer son visage à toute la foule pour qu'elle sache de qui il s'agit, et pour rendre sa mort plus honteuse. Celle qui devait vivre voilée est tuée dévoilée. Elle est étranglée pour préserver l'honneur d'un homme. Elle subit une violence physique à cause d'un homme et pour un autre. Ceci prouve la place seconde de la femme face à l'homme dans l'œuvre. Comme le déclare Haideh Moghissi, :

Tandis que le Qu'ran, à cause de son attitude protectrice envers tous les démunis et les opprimés, semble favoriser les femmes de plusieurs manières, nombreux de ces enseignements sur celles-ci ont été encore utilisés dans les sociétés musulmanes patriarcales, contre les femmes et pas en leur faveur. Les sociétés musulmanes, en général semblent être davantage concernées par le contrôle absolu du corps des femmes et leur sexualité que leurs droits humains. Plusieurs musulmans, lorsqu'ils parlent de droits humains, soit ne parlent absolument pas des droits humains de la femme (Jullundhri), ou sont principalement centrés sur la manière dont la chasteté d'une femme devrait être protégée (Maududi). (Ils ne sont pas apparemment très inquiets de comment protéger la chasteté d'un homme).

Elle ajoute :

Les femmes sont les cibles des violations les plus sévères des droits humains qui se produisent dans les sociétés musulmanes en général. Les musulmans disent avec fierté que l'islam a éradiqué l'infanticide féminin ; vrai, mais l'on doit également mentionner qu'un crime commun au sein de ces sociétés est l'assassinat des femmes par leurs époux. Ces soi-disant « crimes-d'honneur » sont, en fait, extrêmement déshonorables et sont fréquemment utilisés pour camoufler tout autre type de crimes. (Moghissi :2)

Malgré la pendaison de la muette, Fatemeh affirme : « La muette avait un visage apaisé, je suis sûre qu'elle ne regrettait pas d'avoir vécu cette nuit d'amour et qu'elle préférerait mourir plutôt que de devenir la femme du mollah. Elle a levé la tête vers le ciel » (Djavann : 68). Même si la muette est condamnée, elle préserve son honneur à elle qui est sa liberté. Elle meurt en quelque sorte pour sa liberté.

En outre, la femme du père de Fatemeh est indirectement la cause de la mort de la muette. C'est elle qui donne son accord au mollah au nom de son mari. Ceci nous fait comprendre l'impact des pratiques sociétales sur la femme. Selon Fadia Faquir, « dans plusieurs cas, les membres femmes de la famille sont celles qui mettent la pression aux membres hommes de tuer les autres membres femmes qui sont considérées comme non chastes » (Faquir :8).

La mère de Fatemeh n'a pas au départ l'intention de faire tuer la muette. Elle tient à ce que la muette aille en mariage car, pour elle, une femme de son âge est déjà vieille pour le mariage. En plus de cela, elle tient à faire taire les gens de son entourage au sujet de la muette qui fait partie de sa famille. Elle cherche à préserver son honneur et celui de sa famille. Refuser de donner la muette en mariage au mollah devait attirer l'attention du reste de la société. Pour éviter une mauvaise impression sur sa famille, elle préfère accepter le mariage au nom de son époux. Généralement, une femme ne pouvait mentir sur son mari. Donc, accepter la proposition du mollah au nom de son époux signifie que ce dernier a accepté aussi.

Lorsqu'elle surprend la muette et son frère ensemble, elle qualifie leur amour de « malheur » (Djavann : 57). Par la suite, elle appelle la muette indirectement « sale pute » (Djavann : 58). Fatemeh raconte : « Elle m'a dit que j'étais une sale pute comme ma tante » (Djavann : 58). Pour la mère de Fatemeh, « les gens avaient bien raison de dire que la maison de son père s'était transformée en bordel [...] » (Djavann : 58). Avec cette manière de penser, la mère de Fatemeh voulait en quelque sorte se débarrasser de la muette d'une manière ou d'une autre. Elle ne voulait pas que sa famille soit déshonorée par la société. Elle ne voulait pas que son petit frère se marie à la muette. Elle cherchait à préserver l'honneur de sa famille et celui de la muette.

De plus, c'est par surprise que leur entourage se rend compte qu'il y a un problème. Fatemeh raconte :

« Je continuais à la suivre. Il y avait deux hommes dans la rue qui nous regardaient. Elle a ouvert la porte de la maison de mon oncle, je suis entrée avec elle. Dans notre hâte, nous avons laissé la porte ouverte [...] Dans la rue, devant chez mon oncle, et devant chez nous, il y avait des attroupements ; les gens nous suivaient du regard. Nous rasions les murs et marchions d'un pas pressé pour nous réfugier à la maison. » (Djavann : 57)

C'est à cause des rumeurs de ce matin- là que le mollah est mis au courant de la situation sur la famille de Fatemeh. Le jugement de la muette, par la mère de Fatemeh, est en partie la cause de sa mort.

Malgré cela, la muette décide de se focaliser sur la raison de sa pendaison qui est celle de son amour pour l'oncle de Fatemeh. La narratrice Fatemeh raconte qu'elle a « un visage apaisé » (Djavann : 68), et ce, à cause de ses souvenirs avec son amoureux. Fatemeh continue en disant que « la muette ne regrettait pas d'avoir vécu cette nuit d'amour et qu'elle préférerait mourir plutôt que de devenir la femme du mollah » (Djavann : 68). La muette a trouvé en son amoureux de

l'innocence et de la pureté. Il est un jeune de vingt et un an, et selon Fatemeh, la muette « était amoureuse avec toute la force d'un cœur pur et vierge de vingt-neuf-ans » (Djavann ; 68). Lui aussi prouve son amour envers la muette lorsqu'il déclare à sa sœur vouloir l'épouser mais cette proposition est vaine, car, sa sœur trouve que leur union est une abomination à cause de leur écart d'âge et du comportement de la muette. La muette est assassinée au moment même où elle commence à se remettre de sa dépression et à reprendre goût à la vie. Fatemeh raconte : « Elle était amoureuse, avait le bonheur en elle et ça crevait les yeux » (Djavann :60). Bien avant d'être amoureuse, elle était éteinte, triste. Ce crime d'honneur prive la muette du seul moyen possible pour elle de surpasser sa dépression. C'est une pratique implantée au sein de la société de l'œuvre, et elle marque l'oppression chez les femmes.

2.1.2.2 La pendaison de Fatemeh

Lorsque le mollah décide de faire lapider la muette, le père de Fatemeh va vers lui pour le convaincre de pardonner à sa sœur et d'annuler la lapidation. Le mollah l'écoute et décide de ne plus lapider la muette, mais plutôt de l'étrangler. Le mollah demande à avoir Fatemeh, la fille du frère de la muette en échange pour cette faveur, et aussi en échange de la muette. Fatemeh n'éprouve aucune rancœur contre son père pour la décision qu'il a prise à son sujet. Elle pense qu'il a bien fait, qu'elle aurait accepté elle-même ce mariage pour empêcher la lapidation de la muette. Fatemeh continue de blâmer sa mère pour son malheur et celui de la muette, celle qu'elle aimait tant. Fatemeh est victime du crime d'honneur. Elle se trouve en prison lorsqu'elle raconte son histoire. Elle attend le jour de sa pendaison. Elle détaille : « Je vais être pendue sur la même place publique où la muette a été pendue. C'est étrange, au moment de sa pendaison, je me suis

vue à sa place, j'ai senti la corde autour de mon cou. Je n'ai pas peur de la mort, aussi insaisissable qu'elle soit » (Djavann : 81). Fatemeh va être pendue, encore une fois pour l'honneur du mollah.

Une fois dans la maison avec le mollah et ses deux autres femmes, Fatemeh ne parvient pas à le supporter. Elle hait le mollah et même, avant son arrivée, elle pensait déjà à s'enfuir : « J'avais décidé de m'enfuir le jour même, mais ne lui ai pas révélé mon intention » (Djavann : 71). Elle « avait quitté la maison sans regret ; y vivre lui était insupportable après la mort de la muette » (Djavann : 71). Cependant, elle ne tenait pas non plus à vivre longtemps chez le mollah. À son arrivée chez lui, elle explique « ne pas être dans son corps, elle était toujours là-bas, sur la place, devant le corps pendu de la muette » (Djavann : 71). Elle se sent coupable d'être chez le mollah et d'être devenue son épouse. Elle affirme : « Je me sentais coupable de la mort de la muette et je vivais ma vie comme une punition méritée. Ma souffrance expiait ma culpabilité. Cette adolescente de treize ans que j'étais m'était à présent étrangère et lointaine » (Djavann : 78).

Après un an dans son mariage, Fatemeh tombe enceinte du mollah. Elle accouche d'une fille et le mollah n'est pas content du sexe de l'enfant. Après l'accouchement, le mollah continue de violer Fatemeh tout comme il le faisait avant sa grossesse. Elle témoigne :

Quarante jours après l'accouchement, le mollah réapparut dans ma chambre. Comme avant, sans enlever sa robe, il me pénétra ; je ne sais si c'était la douleur de l'accouchement, les mois de solitude ou le nourrisson qui dormait à côté de moi, mais je ne ressentais rien et restais inerte sous son corps. Après le coït, il se retira de moi, se leva et alla dans sa chambre. (Djavann : 82)

Le corps de Fatemeh est inerte car elle n'a pas d'autre choix. C'est un droit qui est donné au mollah sur Fatemeh en tant qu'une de ses femmes. Fatemeh ne peut pas se défendre, elle est triste et vulnérable. Le trauma qu'elle subit jusque-là s'explique vu la multitude des moments difficiles qu'elle a connus : la mort de sa tante qu'elle aimait tant, celle de son père, son mariage,

ses problèmes avec ses coépouses, la naissance de sa fille. Tout cela l'a poussé à assassiner le mollah ainsi que sa fille, surtout que la femme, selon l'expérience de Fatemeh, avait pour synonyme la souffrance dans la société. Fatemeh raconte que lors de chaque viol par le mollah suivant son accouchement « elle imaginait la scène ; elle regardait la veine jugulaire de son cou, côté droit puisqu'elle [était] gauchère ; il lui fallait de la précision et du sang froid ; elle ne pouvait prendre le risque d'un geste maladroit » (Djavann : 82).

Fatemeh ne cesse de penser à sa vengeance envers le mollah car elle « se sentait coupable de la mort de la muette et vivait sa vie comme une punition méritée. Sa souffrance expiait sa culpabilité. Elle souffre psychologiquement et physiquement et, de là, cherche « à s'enfuir ou plutôt en rêve, mais ne sait pas comment [le faire] » (Djavann : 78). En effet, Fatemeh veut se débarrasser de cette souffrance qu'elle porte en elle. Elle veut se vider et vivre normalement. Il ne s'agit pas juste de s'enfuir de la maison mais de se libérer de tout ce fardeau. Les personnes autour d'elle ne l'aident pas à sortir de ce « cauchemar », elles ont un effet plutôt négatif sur son moral. Ceci expliquerait la réaction de Fatemeh vis-à-vis du mollah par la suite, comme le confirme ce passage : « J'avais aiguisé le couteau et l'avais caché sous le matelas. Je l'ai enfoncé dans sa gorge lorsque son sexe était dans mon vagin. Je l'ai repoussé et lui ai donné plusieurs coups de couteau dans la poitrine » (Djavann : 82).

Comme la muette, Fatemeh se libère de sa souffrance avant d'être pendue. Elle réussit à mettre un terme à sa liaison avec le mollah. Elle va même tuer sa fille aussi pour éviter qu'elle subisse les conséquences de ses actes comme l'a fait sa mère. Elle confesse :

J'ai regardé quelques instants le nourrisson qui dormait et pensé au proverbe si cher à ma mère : Nul ne peut lutter contre son destin [...] Le sien commençait mal dès le berceau ; l'abandonner à Zahra ou à

ma mère aurait été criminel. J'avais envie de la prendre dans mes bras mais j'ai pris un oreiller et l'ai tenu pressé sur son visage. (Djavann : 82)

Mettre fin à la vie du mollah signifiait être prête à perdre sa propre vie. Consciente de cela, Fatemeh cherche aussi à se tuer, mais n'y arrive pas parce qu'elle « est couverte du sang du mollah » et ne veut pas mélanger ce sang avec le sien. La pendaison de Fatemeh n'est pas à cause du mollah et de Zynabe, sa fille ; elle est juste pour honorer le mollah. Les autorités ne pensent pas à Zynabe malgré le fait qu'il s'agit de l'enfant du mollah car c'est une fille et non un garçon. La santé mentale de Fatemeh n'a pas d'importance, pas plus que sa parole et ses souffrances. C'est pour cette raison qu'elle est battue violemment lors de son interrogatoire. Cette occasion est également marquée du sceau de la violence, comme l'extrait suivant l'explique :

Pendant mon interrogatoire, je n'ai pas dit un mot, j'ai reçu les coups sans cris, j'ai fait moi aussi la muette [...] Le premier jour de mon interrogatoire, j'ai eu mes règles, précocement, certainement sous le choc de la violence dont j'étais l'objet. Lorsqu'un de mes tortionnaires s'en est rendu compte, il a crié : « cette pute pisse le sang, je vais te montrer, moi, ce que c'est que pisser le sang. » Il m'a roué de coups, j'ai cru qu'il allait m'éventrer avec ses bottes, écraser mon ventre malsain. Comme si, avec mes règles, je l'avais défié. (Djavann : 13)

La violence qu'elle subit lui cause des saignements précoces. Ces faits n'ont pas d'importance. Les hommes ont juste un objectif, celui de venger le mollah et de le réhabiliter dans son honneur. Ce que Fatemeh a fait est une sorte d'abomination. C'est aussi un acte révolutionnaire tout comme celui de la muette. Elle est comme son quartier l'avait surnommée, « la nièce de la muette » (Djavann : 11). Elle va même jusqu'à décider de mettre fin à la vie de sa fille. Elle ne veut pas qu'elle aussi subisse ce qu'elle a traversé ou même pire. Elle n'est pas pendue pour le meurtre de sa fille et du mollah ensemble mais seulement pour celui de ce dernier. Cependant, Fatemeh est apaisée, comme la muette. Elle s'est défendue et s'est vengée pour la muette, son père

et elle-même. Fatemeh a accompli son dernier rêve qui est celui de raconter son histoire afin d'informer le monde de ce qui se passe dans sa société.

2.1.2 La violence domestique

La violence domestique est un autre exemple de la violence physique qui se lit dans *La muette*. On retrouve la violence domestique dans la vie de couple. Si la femme, comme l'homme, peut être violente, dans le cas de l'œuvre et de la société qu'elle dépeint, il s'agit de la violence exercée par l'homme sur la femme. Selon Michael P. Johnson, la provenance de la violence faite aux femmes mariées par leurs maris provient en partie du régime patriarcal. Le système patriarcal demande à la femme de se soumettre à l'homme. Johnson détaille sa pensée en ces mots :

La dynamique interpersonnelle de la violence contre les femmes découverte par les chercheurs qui travaillent dans la tradition féministe est une parmi lesquelles les hommes terrorisent de manière systématique leurs épouses, d'où le terme terrorisme patriarcal. Dans ces familles, la bastonnade a lieu en moyenne plus d'une fois par semaine, et dégénère en plus grave avec le temps. La violence est presque exclusivement initiée par le mari, la plupart des femmes n'essaient jamais de lutter en retour, et parmi celles qui le font, environ le tiers résiste rapidement, laissant seulement peu nombreux des cas où les femmes réagissent aussi avec de la violence découlant de la légitime défense [...] Le facteur motivant central derrière le désir de l'homme est d'exercer le contrôle général sur « son épouse ».

(Johnson :6)

D'après Johnson donc, la violence domestique faite à la femme par l'homme est motivée par l'envie d'avoir un contrôle absolu sur elle. Dans le texte *La muette*, les hommes qui se servent de la violence pour dominer la femme cherchent à avoir un contrôle sur elle, mais, le plus dangereux pour la femme c'est le fait que les hommes ne craignent pas de mettre la main sur elle. Les hommes

n'ont pas peur lorsqu'il s'agit de la violence physique sur les femmes dans le texte, car la société reste passive sur le sujet et leur donne cette permission. En plus de la souffrance qu'endure la femme dans le texte, elle a aussi un élément qui amplifie son oppression.

Dans l'œuvre *La muette*, il y a deux personnages femmes victimes de la violence domestique comme moyen que l'homme utilise pour s'imposer et ainsi opprimer la femme. Il s'agit de Fatemeh et de la grand-mère paternelle de Fatemeh. En effet, le père de Fatemeh lui raconte que son père se droguait. Il frappait sa mère parfois lorsqu'il était en manque et, d'autres fois, pour d'autres raisons. Il affirme : « Il m'a raconté que leur père était un homme drogué [...] Il les frappait souvent et pouvait être très violent lorsqu'il était en manque » (Djavann : 19). La mère du père de Fatemeh était celle qu'il frappait le plus. À cause du statut de la femme dans cette société, il pouvait se le permettre parce qu'elle lui appartenait. Elle pouvait se plaindre sans voir de changement à l'horizon. Bien au contraire, ses plaintes empiraient la situation. Elle a subi cette violence pendant plusieurs années jusqu'à ce que mort s'en suive. Le père de Fatemeh lui raconte :

Vingt ans plus tôt, jour pour jour, il était rentré tard à la maison et avait commencé à hurler ; son père, adolescent à l'époque, s'était levé et avait quitté la maison pour ne pas avoir à supporter ses insultes. Lorsqu'il était rentré au petit matin, il avait retrouvé sa mère agonisante et sa sœur quasi paralysée dans son coin [...] Leur mère était morte d'une hémorragie interne. (Djavann : 19)

Le fait que la grand-mère de Fatemeh est en état d'agonie révèle le degré de violence portée sur elle, ainsi que sur sa fille la muette, frappée de paralysie. Les hommes du récit sont violents envers les femmes pour les obliger à une soumission totale. La femme est pour eux un objet qui peut tout encaisser et sur lequel tout est permis. La preuve en est que le grand-père de Fatemeh n'est pas resté longtemps en prison et n'a pas été pendu comme allait l'être Fatemeh pour avoir tué le mollah. Lui, par contre, sera libre après quelques années de prison. Cette logique du deux

poids deux mesures confirme la réalité du rapport inégal entre l'homme et la femme, celui-là occupant la première place et celle-ci la seconde.

En outre, dans *La muette*, on relève un autre exemple de violence domestique. Il s'agit du cas de Fatemeh et du mollah. Une fois qu'elle est mariée, il est confié des tâches domestiques à Fatemeh, tâches qu'elle ne respecte pas. Le mollah constate la désobéissance de Fatemeh et décide de passer par la force physique et des punitions pour la redresser comme le montre l'extrait suivant :

Non, et je vais vous dire, vous êtes un assassin, vous avez tué ma tante, vous m'avez volée, violée et [...] vous n'êtes qu'un [...] je n'ai pu terminer ma phrase, il s'est approché, Zahra est apparue derrière lui. Il a pris l'oreiller et l'a appuyé sur ma bouche pour que je ne puisse crier. Ils m'ont fait sortir de la chambre, puis descendre les escaliers. Le mollah m'a bâillonnée, m'a attaché les mains derrière le dos et enfermée au sous-sol. J'étais dans le noir. (Djavann : 76)

Le mollah, comme la majorité des hommes dans cette société décrite par le roman, cherche à rendre la femme très vulnérable en utilisant sa force physique. Il l'utilise sur Fatemeh, et elle finit par lui obéir. Elle se rappelle : « Je fus réveillée le lendemain par la lumière du jour lorsque le mollah ouvrit la porte. Il était rentré à la maison pour le déjeuner. Il me demanda si j'obéissais ou préférais passer quelques nuits de plus au sous-sol. Je fis oui de la tête. Il m'enleva le bâillon et me libéra les mains » (Djavann : 76).

Comme nous venons de le constater, les femmes sont forcées et contraintes à faire des choses qu'elles ne souhaitent pas. Elles sont marginalisées par les hommes et leur statut est celui de dominées.

2.1.3 Le viol conjugal

Généralement, on parle de viol conjugal lorsqu'un époux force son épouse à avoir des rapports sexuels contre sa volonté. Selon Raquel Kennedy Bergen, qui a effectué des recherches sur le sujet, il existe plusieurs types de viols conjugaux. Le viol conjugal avec force, le viol conjugal avec force et passage à tabac où l'homme frappe son épouse, et le viol conjugal obsessionnel où l'homme se sert de la pornographie et de la force sur la femme (Bergen : 4.) Dans cette partie de notre analyse, nous nous concentrerons sur le viol conjugal avec force, car c'est le plus flagrant dans *La muette*. Le personnage de Fatemeh est victime du viol conjugal avec force. Lorsque Fatemeh emménage chez son époux le mollah, elle est violée par ce dernier. Voici comment elle en témoigne :

Je m'étais blottie dans un coin lorsque la porte s'est rouverte. Je me suis levée, il a fermé aussitôt la porte à clé. Il était devant moi, c'était la première fois que je le regardais vraiment. Il avait enlevé son turban, mais portait toujours sa robe de mollah. Il avait dans les cinquante ans, le crâne chauve, le cou épais, le visage et le ventre bien gras, le regard fourbe et lubrique. Il a avancé vers moi, j'ai reculé, il m'a attrapée, je me suis débattue et j'ai résisté quelques minutes. Il m'a flanquée sur le matelas et avant que je ne puisse me relever, il s'était mis sur moi. Il était lourd et son haleine puait la viande pourrie. J'ai senti son sexe dur, nu sous sa robe de mollah. J'étais tétanisée de peur, mais essayais vainement de me défendre. Il a baissé son pantalon et a enfoncé son sexe en moi. J'ai eu très mal, des brûlures. (Djavann : 72)

Dans l'extrait ci-dessus, le mollah utilise la force sur Fatemeh. Il la viole et ne se sent pas coupable de ce geste. Selon D.A.Saucier et al., « le viol des femmes est motivé par la domination du genre masculin » (Saucier et al : 2). Dans le geste du mollah, on trouve un homme sans peur, sans scrupule dans ses actes. Le viol de Fatemeh représente aussi ce que subissent ses coépouses car, pour lui, c'est un acte normal et acceptable. La société réduit la valeur de la femme à celle

désignée pour satisfaire les envies des hommes. La femme n'est pas valorisée ni élevée mais elle est en quelque sorte un accessoire pour le bien-être de l'homme : Pour D.A. Saucier et al., « une culture permettant le viol se base sur un contexte où l'homme est dominant et une femme, soumise » (Saucier et al : 4). Dans le texte, le viol conjugal est pour l'époux en question une réaction de fierté et de réputation. Quant à la femme, elle est de plus en plus détruite.

Tandis que le viol est une manière pour le mollah de s'affirmer auprès de Fatemeh, elle, de son côté, est envahie de honte. Elle se confie : « J'avais honte » (Djavann : 73). Le fait que Fatemeh se sente honteuse lorsque le mollah est sur elle, amplifie la violence physique qu'elle subit. Si Fatemeh ressent cette honte, c'est parce qu'elle n'est pas à mesure de réagir. Le fait qu'elle ne peut pas réagir directement amplifie son humiliation. Le viol qu'exerce le mollah pour montrer sa force masculine a un impact négatif sur Fatemeh, celui de la honte.

Selon Aline Le Roche,

la honte et la culpabilité sont des sentiments chez les victimes de violences sexuelles qui s'interposent dans la révélation et peuvent parfois empêcher les victimes de se confier et ce pendant des années [...] ce sentiment de honte a peut-être des racines inconscientes mais semble surtout lié à des situations vécues. Selon Vincent de Gaulejac, c'est un ensemble d'éléments mis bout à bout, qui constituent le sentiment de honte. Parmi ces éléments figure la violence qui fragilise et amène la personne à avoir une image négative d'elle-même. Ce ne sont pas tant les humiliations en tant que telles qui conduisent à intérioriser la honte mais le silence qui l'accompagne et l'absence de compréhension de l'entourage. La honte s'installe parce qu'elle est indicible et elle est indicible parce qu'en parler conduirait à mettre à jour des choses inavouables. (Leriche :6)

Fatemeh est dans une société où sa pensée n'a aucune importance. Elle tente d'en parler, elle fait preuve de courage en le disant au mollah qu'elle traite de « violeur » (Djavann : 76). Ce qu'elle ressent n'intéresse personne dans son entourage. Pour sortir de ce sentiment de honte, selon la

pensée de Leriche, elle a « besoin d'un tiers qui lui permette de sortir de la confusion » (Leriche :7). De plus, le « sujet honteux a besoin d'être reconnu par autrui comme estimable » (Leriche : 7). Pour elle, « l'individu doit tenter de mettre les mots là où la honte engendre le silence. Ainsi, il pourra non pas changer son histoire mais transformer le rapport qu'il entretient avec elle. Mais pour cela, encore faut-il trouver la personne qui soit prête à entendre » (Leriche :8).

Fatemeh n'est ni entendue, ni comprise, elle doit vivre avec ses soucis car elle n'a pas de solution. À travers le personnage de Fatemeh, l'on se rend compte de ce que peuvent endurer les femmes au sein de la société décrite dans l'œuvre. Il est possible que le mollah l'ait fait à toutes ses femmes ainsi qu'à plusieurs autres membres de la société. Les femmes victimes des viols dans le mariage en parlent rarement. La société favorise l'homme en marginalisant la femme et en la laissant à elle-même face à la violence aux lourdes conséquences. Selon S. Boucher, J. Lemelin et L. McNicoll, pendant longtemps, « la violence sexuelle dans les relations intimes a été perçue comme une forme mineure de violence sexuelle qui ne serait pas un « vrai viol » (Boucher : 3). Pour eux, « lorsque la violence sexuelle s'ajoute aux violences physique et psychologique, les conséquences sont à la fois plus étendues et plus sévères » (Boucher :3). C'est le cas de Fatemeh qui est déjà victime de violence domestique et psychologique et qui subira encore le viol conjugal. Elle subit les conséquences de la violence physique telle qu'expliquée par S. Boucher, J. Lemelin et L.McNicoll : « des blessures [...], des saignements, déchirement de la paroi vaginale[...] et une grossesse non-désirée » (ibid.). Fatemeh dit avoir eu « des brûlures » et « un mélange de sang et de sperme entre les cuisses » (98). Plus tard, elle se « retrouve enceinte après six mois » (Djavann : 79).

Selon Raquel Kennedy Bergen, « après le choc initial, les victimes du viol conjugal sont obligées de soit développer des stratégies sur comment s'en sortir avec la violence, soit mettre fin

à la relation » (Bergen :10). De plus, après le viol qu'elle subit, Fatemeh ne peut mettre fin à sa relation et s'en sortir facilement. Elle va donc développer une stratégie pour mieux vivre avec son époux, son violeur, le mollah. D'après Raquel Kennedy Bergen encore, certaines femmes dans des relations violentes trouvent comme stratégie de ne pas résister aux envies sexuelles de leurs époux, afin de réduire la violence. Il explique : « La plupart des femmes suivant cette recherche ont appris à ne pas résister, mais juste 'se donner' » (Bergen :11). C'est le cas de Fatemeh qui avoue « avoir aimé le sexe du mollah dans son vagin » (Djavann : 79). Le récit précise aussi : « Un soir sur deux, lorsqu'il la pénétrait dans la pénombre, elle tremblait d'un plaisir honteux et coupable » (Djavann : 79). Le fait de s'être donnée au mollah qu'elle détestait plus que tout est en quelque sorte une manière pour elle d'échapper à la douleur physique et psychologique qu'il lui faisait subir. Fatemeh a compris que sa parole n'avait pas d'importance tant qu'elle n'avait pas assez de force physique pour lui résister.

2.2 Violence psychologique

La violence psychologique est présente dans l'œuvre *La muette* tout comme la violence physique. L'objectif de les séparer est d'exposer le niveau d'abus qu'une femme traverse au sein de la société décrite dans l'œuvre.

2.2.1 Violence psychologique conjugale et non conjugale

Dans le texte, les femmes sont victimes de deux types de violence psychologique, à savoir, la violence psychologique conjugale et la non-conjugale. Le fait de subir ces deux types de violences psychologiques prouve ce qu'une femme dans l'œuvre peut endurer. Pour soutenir cette pensée, nous allons les définir selon Lindsay Joycelyn et Michèle Clément avant de passer à l'analyse du texte. Pour les deux auteurs, la violence psychologique conjugale est différente de celle non conjugale. Dans leur définition de la violence non conjugale, pour qu'une victime de la violence psychologique déclare avoir subi de la violence, plusieurs facteurs devraient être réunis. Elles les exposent comme suit :

La subjectivité : pour considérer qu'une personne est violentée sur le plan psychologique, il faut qu'elle ait exprimé par le passé, à l'individu qui a eu un comportement jugé violent à son égard, le fait qu'elle était émotionnellement atteinte par ce comportement ou, à tout le moins, ait eu des réactions ou des manifestations quant à ce comportement qui ne laissent aucun doute quant au fait qu'elle était atteinte (silence, évitement, syndrome dépressif, pleurs, etc.). [...].

L'intentionnalité : pour qu'une personne soit jugée violente sur le plan psychologique, il faut qu'elle connaisse le malaise que son comportement crée chez l'autre et qu'en dépit de cette connaissance elle refuse d'y prêter attention ou de le considérer.

La répétition : enfin, c'est la répétition des gestes exprimés comme violents par la personne vers qui ils sont dirigés, et reconnus comme tels par la personne qui en est à l'origine, qui fait le pont entre la subjectivité de la victime et l'intentionnalité de l'abuseur et qui donne à la relation existante entre les deux sa dynamique de violence psychologique. (Lindsay et al : 153-154)

Dans *La muette*, on trouve des personnages femmes qui sont victimes d'abus psychologiques. Elles en parlent mais ne sont pas écoutées et continuent plutôt de subir la violence. C'est le cas du personnage de la muette qui en est victime. En effet, la muette ne voulait pas épouser le mollah. Lorsque le père de Fatemeh a demandé à cette dernière ce qu'elle en pensait, elle a eu une réaction négative :

Je remarquais que, à mesure que mon père parlait, les traits du visage de la muette se durcissaient. Elle fit non de la tête, retira sa main, jeta un coup d'œil dur à ma mère qui se tenait devant la fenêtre puis se dirigea vers le fond de la cour et se blottit dans un coin. Mon père l'approcha, il essaya à nouveau de la raisonner, mais la muette se leva, le regarda très durement dans les yeux et changea de place. Mon père rentra dans la chambre et dit à ma mère : il n'y a rien à faire. (Djavann : 50)

Elle refuse la proposition de son frère par des gestes mais, malgré son refus, sa belle-sœur insiste et va pousser son mari à aller contre sa volonté. La muette insiste auprès de son frère, et de façon radicale, qu'elle ne veut pas être mariée au mollah. Ce rejet n'est ni écouté, ni pris en considération. Son frère se montre compréhensif mais sa femme insiste. Par conséquent, la muette finit par être donnée en mariage sans son accord. C'est la principale raison de son décès et par conséquent, celui de Fatemeh. L'amour entre la muette et le petit frère de sa belle-sœur est considéré comme étant un acte d'adultère. Le mariage entre le mollah et Fatemeh marque donc de la violence psychologique faite à la muette, parce qu'elle a exprimé, à sa manière, son refus de la proposition de ce mariage.

Pour ce qui est de la violence psychologique conjugale, Joycelyn et Clément la définissent comme étant « un comportement intentionnel et répétitif qui s'exprime par différents canaux de communication (verbal, gestuel, regard, posture, etc.) de façon active ou passive, directe ou indirecte, dans le but explicite d'atteindre (ou de risquer d'atteindre) l'autre personne et de la blesser sur le plan émotionnel » (Lindsay et al : 152-153).

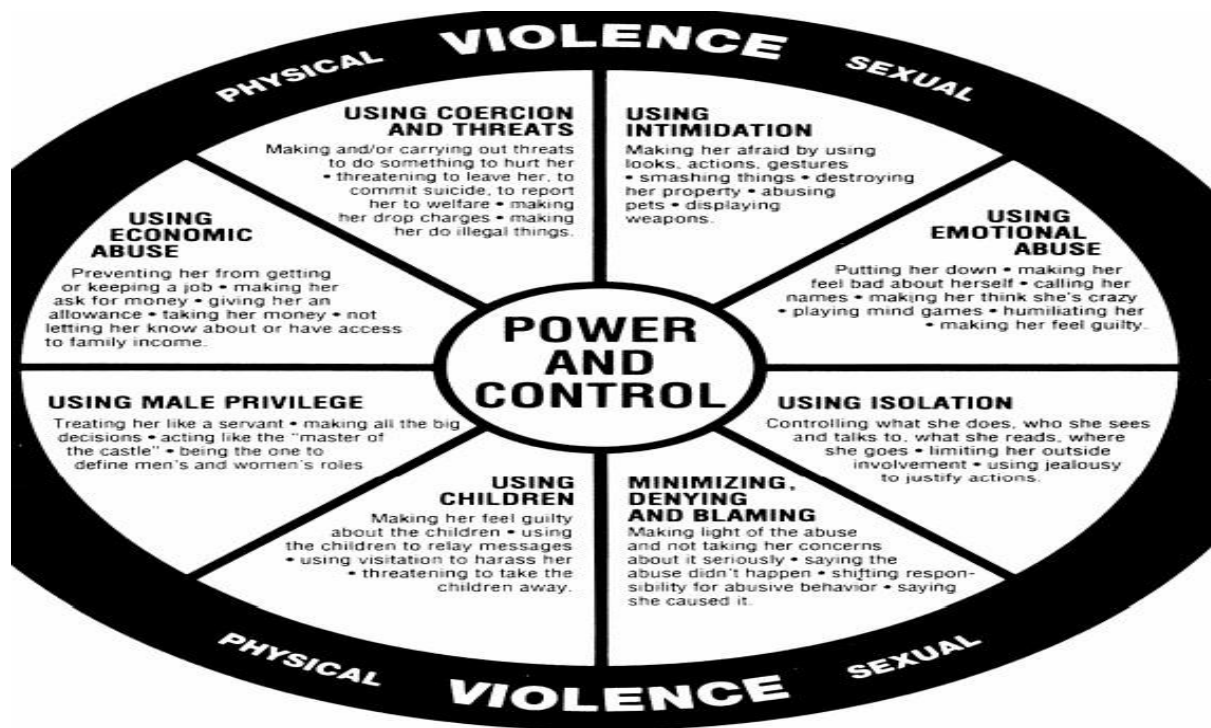
Dans l'œuvre, on trouve la violence psychologique au niveau du mariage entre les partenaires, notamment dans le couple de Fatemeh et le mollah, ainsi que chez la mère de la muette et son époux. Fatemeh est une jeune fille de treize ans, forcée d'arrêter ses études lorsqu'elle se marie au mollah, âgé de plus de cinquante ans. Malgré son innocence, elle est donnée en mariage au mollah comme étant une récompense et un sacrifice afin d'alléger la punition donnée à sa tante la muette pour avoir commis l'adultère envers le mollah. Le fait de vivre avec l'assassin de sa tante, la muette, l'a affectée psychologiquement. À son arrivée, elle n'a eu qu'une envie, celle de s'enfuir. Des tâches lui ont été confiées par le mollah, et l'une d'elles était de prendre soin de sa première femme. Fatemeh, étant la troisième épouse, a refusé de le faire car, pour elle, c'était une dictature et une injustice de la part du mollah. Elle affirme : « Il a un sens aigu de la justice et traite ses femmes avec équité, ai-je ironisé » (Djavann : 75). Lorsqu'elle refuse d'obéir aux ordres du mollah, il décide de s'imposer de façon violente : « Non [...] Je n'ai pas pu terminer ma phrase [...] Il a pris l'oreiller et l'a appuyé sur ma bouche pour que je ne puisse crier [...] Le mollah m'a bâillonnée, m'a attaché les mains derrière le dos et enfermée au sous-sol. J'étais dans le noir (Djavann : 76).

L'extrait ci-dessus démontre à suffisance l'abus physique mais aussi psychologique subie par Fatemeh. On trouve la violence psychologique au niveau de l'intimidation et de la domination du mollah sur Fatemeh. On trouve également de la critique et la surresponsabilité dans ses tâches

de ménages. Il humilie Fatemeh devant sa deuxième épouse, l'intimide, l'amène à suivre ses ordres par des menaces, et elle est privée intentionnellement de sortir. Il le fait dans le but de la contrôler et de faire d'elle ce dont il en a envie. Fatemeh finit par céder à ses agressions et par lui obéir.

2.2.2 Impact du contrôle de l'homme sur le moral de la femme.

De plus, dans l'œuvre *La muette*, on trouve la violence psychologique au niveau du couple de Fatemeh et le mollah. Ce dernier prive Fatemeh de la continuation de ses études. C'est une manière de la contrôler et d'user de son pouvoir, tout simplement parce qu'il en a l'autorité. Dans le contexte du récit de *La muette*, l'homme a le droit de décider ce que fera sa femme comme occupation, son école, et qui elle épousera. La femme n'est réduite qu'à s'occuper du foyer. Elle est celle qui s'occupe des enfants, de son époux et du reste du foyer. C'est le cas de Fatemeh qui voulait être médecin mais sera obligée de devenir une femme au foyer et rien que cela. Selon Michael P. Johnson, l'on peut identifier un couple sexiste où l'homme est le sexe dominant et la femme occupe la deuxième place lorsque celui-là se comporte tel qu'on le voit dans le tableau ci-dessous :



(Johnson :6)

Ce tableau illustre diverses méthodes ou stratégies qu'un homme peut utiliser pour dominer la femme et par conséquent abuser d'elle. Lorsqu'un homme utilise une ses formes de violence et/ou tous à la fois, il exerce « du pouvoir et du contrôle » sur la femme. Si nous prenons le cas de « se servir du privilège d'homme », le mollah traite Fatemeh de cette manière. Défendre à Fatemeh de continuer ses études revient à prendre une grande décision dans sa vie. C'est lui qui décide les rôles de tout un chacun dans la famille. Fatemeh devient par la suite la « servante » du mollah. L'ambition de Fatemeh n'est pas atteinte puisqu'elle est changée en une autre décidée par quelqu'un d'autre, celle de devenir femme au foyer. En grandissant, Fatemeh affirmait « détester sa mère » et ne désirait pas devenir comme elle. Sa mère était une femme au foyer, et donc Fatemeh détestait être une femme au foyer.

Elle a été obligée de le faire parce qu'elle était sous le contrôle du mollah. Ce changement dans sa vision et dans ses rêves a fini par créer un vide en elle. Elle pensait tout le temps à s'enfuir parce qu'elle n'était pas à sa place et elle sombrait de plus en plus dans la dépression. Ceci nous montre comment la femme est abusée psychologiquement dans *La muette*. Plusieurs femmes traversent la même expérience que Fatemeh et doivent se convaincre de leurs nouvelles personnes et de leurs nouveaux destins tracés par leurs époux. C'est une lutte interminable imposée par autrui et contre dans laquelle le sujet féminin reste désarmé.

2.2.3 Impact du contrôle de la violence physique sur le moral

La violence physique a un impact important sur le moral et l'une ne va pas sans l'autre. Dans *La muette*, la femme subit de la violence physique et celle-ci l'affecte moralement. Selon Robert S. Pynoos et al, la réaction à la violence peut être différente selon qu'on est enfant ou adulte. Pour eux, « les enfants qui sont des victimes directes et des témoins de violence présentent fréquemment des symptômes de stress post traumatique et d'autres réactions symptomatiques » (Pynoos :1). Dans *La muette*, l'on retrouve quelques personnages qui traversent une période de trauma après celle de la violence physique. Il s'agit encore de la muette et de Fatemeh.

2.2.3.1 La muette

Comme nous l'avons vu dans la partie sur la violence physique, à l'âge de dix ans, la muette est victime de violence physique et vit une scène de meurtre. Fatemeh se souvient de l'incident suivant : « Il était rentré tard à la maison et avait commencé à hurler ; mon père, adolescent à l'époque, s'était levé et avait quitté la maison pour ne pas avoir à supporter ses insultes. Lorsqu'il

était rentré au petit matin, il avait retrouvé sa mère agonisante et sa sœur quasi paralysée dans un coin » (Djavann : 19).

La muette avait dix ans lors de cet incident. Elle est victime d'une violence physique et aussi témoin du meurtre de sa mère par son père. Elle est non seulement en deuil mais aussi affectée psychologiquement. Dans le comportement de La muette, on trouve des effets négatifs de la violence physique qu'elle a subie ainsi que ceux dus à la mort de sa mère. Une de ces conséquences parmi d'autres est le fait que, depuis ce jour, elle n'a plus dit un seul mot. Malgré le fait que la muette a vingt-neuf ans, elle a toujours certains symptômes posttraumatiques d'un enfant et d'une adulte. Elle a sombré dans la dépression et elle connaît des moments où elle souhaite être coupée de tout ce qui l'entoure, et elle a toujours des images de l'évènement qui lui reviennent à l'esprit. Fatemeh raconte ses épisodes traumatiques :

La muette était clouée au sol, elle ne se levait que pour aller aux toilettes. Elle s'était retirée de la vie. Ses parents, surtout son père, s'inquiétaient beaucoup pour elle. La voir croupir toute la journée dans son coin nous terrifiait. Un jour au déjeuner, je lui ai apporté son assiette ; elle m'a regardée droit dans les yeux, comme si elle me suppliait ; je n'ai pu soutenir son regard sombre qui m'avait percé le cœur ; j'ai posé l'assiette et baissé les yeux ; son regard exprimait un mélange d'effroi et de mélancolie, quelque chose qui n'était pas loin de la folie. C'était la première et la seule fois où j'ai eu peur d'elle, peur d'être seule avec elle. (Djavann : 24)

Dans cet extrait, l'on se rend compte que la muette déprime, qu'elle doit avoir de mauvais souvenirs qui lui reviennent à l'esprit. Ceci indique que la muette n'a pas été soignée de son trauma depuis l'âge de dix ans. C'est pour cette raison que son regard exprime de la « mélancolie et de l'effroi ». Fatemeh trouve que son attitude n'est pas loin de la « folie ». De plus, pour donner suite aux traumatismes qu'elle a vécus, elle manque de sommeil. Fatemeh décrit la scène de ce qui lui est arrivée une nuit :

Je m'étais réveillée de froid, j'avais remonté la couverture jusqu'à ma tête et m'étais rapprochée de la muette pour se réchauffer au contact de son corps, mais sa place était vide et froide [...] Je me suis levée pour la fermer, j'ai aperçu dans le noir un corps allongé dans la neige. J'ai eu peur puis j'ai compris que c'était elle [...] j'essayais de la relever, je la tirais par le bras, mais elle résistait [...] Avec sa main, elle enfonçait des boules de neige entre ses cuisses, elle semblait ivre, ivre d'amour, de folie [...] Mon père la fait entrer, elle paraissait ailleurs et se laissait faire [...] Déjà cette nuit-là, lorsqu'elle était à nouveau allongée à côté de moi, je sentais qu'elle n'était plus la même. Le lendemain, elle est tombée malade, elle brûlait de fièvre. (Djavann : 25)

Il ressort de cet extrait qu'elle n'arrivait pas à dormir et qu'elle se conduisait de façon anormale. Des années plus tard, le trauma de son enfance continue toujours d'avoir des répercussions sur elle. Dans son comportement, on trouve une tactique oppositionnelle si on la compare au reste des femmes, y compris sa mère. D'une part, c'est un indice des conséquences de son trauma vécu depuis l'enfance et, d'autre part, cette différence indique que chaque femme a son trauma, son histoire et chacune d'elle réagit différemment. Elle ne veut pas s'identifier à sa mère de peur de finir comme elle. Elle décide d'être différente, d'être à part et de ne rien avoir en commun avec sa mère. À plusieurs reprises, Fatemeh parle de la différence de son attitude par rapport aux autres femmes.

Selon Joy D. Osofsky, pour que les enfants puissent traverser les traumatismes subis dans l'enfance, ils doivent se sentir protégés et doivent être bien encadrés par leurs parents, et leur communauté. Il écrit : « Protéger les enfants et faciliter leur développement est une fonction de base d'une famille [...] Le traitement clinique avec les enfants traumatisés et leurs familles doit commencer par se pencher sur le problème de savoir si l'enfant et la famille se sentent en sécurité ; hors danger » (Osofsky : 41). La muette, après son trauma, ne s'est pas sentie protégée. Son père, qui est l'assassin de sa mère, a été relâché de la prison après trois mois seulement. Elle a fini par

grandir avec son grand frère, qui était encore adolescent. La communauté dans laquelle elle se trouvait n'était pas meilleure. Elle était sexiste et la violence y était en quelque sorte le destin des femmes, ce qui l'a empêchée de surmonter son trauma. Selon Osofsky, « le soutien en dehors de la famille est très important pour les parents ainsi que les enfants exposés à la violence » (41). La muette est jugée par son entourage sur sa nature, son comportement assez particulier. Or, elle aurait dû recevoir de l'encouragement des autres afin de pouvoir surmonter ses difficultés psychologiques. Son frère, qui a fini par jouer le rôle de parent pour elle, n'était pas non plus en mesure de lui apporter toute l'aide dont elle avait besoin. Pour Osofsky,

Lorsque les parents sont témoins de violence où sont des victimes de violence, ils éprouveront probablement une difficulté à être disponibles sur le plan émotionnel, sensible, et attentif à leurs enfants. Ils deviennent dépressifs et incapables de subvenir aux besoins de leurs enfants [...] Lorsque les enfants de tout âge ne peuvent pas dépendre de la confiance et de la sécurité de leurs gardiens, qui quant à eux, sont absents émotionnellement, ils peuvent se retirer et avoir des comportements désorganisés. (42-43)

Le frère de la muette est adolescent lorsqu'il prend la muette en charge. Il n'est pas totalement en mesure de l'aider, surtout qu'il est impacté, lui aussi, par cette situation. Fatemeh affirme qu'il se culpabilisait de n'avoir pas pu intervenir et empêcher son père de les frapper. Le frère de la muette a pris le rôle d'un père sans s'être fait soigner lui-même d'abord. Fatemeh affirme qu'il lui racontait l'histoire sans « aucune émotion dans sa voix, [qu'] il parlait comme si, en somme, la violence n'était qu'une banalité ordinaire [...] » (Djavann : 25), ce qui est un indice qu'il n'était toujours pas soigné lui-même lorsqu'il lui racontait l'histoire. Par conséquent, la muette ne s'est pas sentie totalement en sécurité avec lui et cela a affecté son comportement. Au regard de ce qui précède, nous pouvons conclure que dans la société décrite dans la muette, la femme est très opprimée et qu'elle en porte d'énormes séquelles psychologiques.

2.2.3.2 Fatemeh

Fatemeh a douze ans lorsqu'elle assiste à l'homicide de sa tante la muette, l'une des personnes qu'elle aime le plus. Elle traverse le même type de trauma que le personnage la muette, ainsi que les conséquences posttraumatiques. La différence est qu'elle va vivre avec l'assassin de sa tante et, dans une certaine mesure, de son père aussi. Elle est beaucoup plus affectée psychologiquement mais, contrairement à sa tante, elle met des mots sur ses difficultés car elle parle de son ressenti. Fatemeh traverse donc une violence psychologique plus grave que celle de sa tante et de son père, car, elle est obligée de vivre avec le mollah qui est leur assassin. Les mots de Pynoos et al s'appliquent ici:

Après une mort tragique, la colère, qui est normale, après la perte, pourrait être compliquée par la rage traumatique. Un enfant peut être effrayé par sa propre rage intense ou ses fantaisies de vengeance. Ceci est surtout vrai si l'agent ou la cause du trauma est un membre d'une famille. [...] Les fantaisies de vengeance pas adressées ou des pensées de rages, semblent avoir un effet dévastateur sur le contrôle de la pulsion et réflexe d'un enfant et adolescent. (340-343)

Fatemeh est remplie de rage, et elle le montre dans son comportement envers le mollah, par les termes qu'elle emploie dans son écriture et par ses meurtres. Lorsqu'on analyse le meurtre du mollah, l'on se rend compte qu'il s'agit de fantaisies de vengeance. Fatemeh cherche à se venger et, par impulsivité, elle décide de le faire.

Elle est emportée par la colère, et n'arrive pas à se contrôler. Elle souffre à cause de son trauma et cherche à se venger de ce qui est arrivé à sa tante la muette. Elle porte cette responsabilité depuis sa mort : « Je pensais à la muette et me suis rendu compte que la souffrance et la solitude de ma tante ne s'étaient pas effacées avec sa mort, elles étaient devenues miennes. La muette et moi avons la même mauvaise étoile. Je la portais en moi depuis sa mort » (Djavann : 83). Son

livre, son histoire ne seraient-ils pas aussi en quelque sorte la suite de sa vengeance. Ne voudrait-elle pas qu'un grand public apprenne ce qu'a fait le mollah à sa tante et ce qu'a fait la société à sa famille en général ? Ce qui précède démontre la condition psychologique dans laquelle se trouve Fatemeh face aux effets de son état causé par la violence psychologique infligée par le personnage masculin, symbole de la domination masculine dans *La muette*.

La vengeance de Fatemeh ne s'arrête pas là. Désobéir au mollah et même lui rappeler certains faits est une chose et c'est une attitude qu'on n'observe pas chez les autres femmes de l'entourage de Fatemeh, mais elle va au-delà. En effet, Fatemeh cherche à se venger du mollah en lui désobéissant, une manière pour elle de l'humilier comme il a humilié la muette, même si ce n'est pas par les mêmes voies. Les autres femmes du mollah ne se rangent pas du côté de Fatemeh ; elles restent toujours des alliées du mollah. La muette s'est servie de son silence et de ses actes comme étant sa façon de parler, Fatemeh elle a choisi de se servir de sa parole comme première arme et de ses actes pour accentuer l'importance de sa parole afin de se faire entendre. L'extrait suivant apporte un grand éclairage à ce sujet :

- Mollah : « Vous ne vous êtes pas occupée de ma première femme aujourd'hui, et pourtant Zahra vous a montré ce matin la liste des tâches qui sont les vôtres.

- Fatemeh : « J'ai fait semblant de l'ignorer. Il s'est répété mot pour mot. J'ai fini par dire : je ne vois pas pourquoi je dois m'occuper d'une vieille femme que je ne connais même pas [...] Zahra est apparue derrière lui [...] Ils m'ont fait sortir de la chambre, puis descendre les escaliers. (Djavann : 76)

Comme l'extrait le démontre, la deuxième femme du mollah reste alliée à son époux. Sa réaction n'aide pas Fatemeh à surmonter le trauma qu'elle traverse. Ceci est aussi une des raisons pour lesquelles Fatemeh cède et obéit au mollah. Elle continue à vivre dans ce trauma. Les femmes

de la société contribuent à la violence psychologique d'une autre femme, qu'elles le fassent à bon escient ou pas.

De plus, la violence psychologique se trouve dans les méthodes qu'utilisent les hommes pour se faire respecter. Le mollah se sert de sa force physique et de l'intimidation pour s'affirmer et se faire obéir par Fatemeh. Elle va finir par céder en lui obéissant afin d'éviter des abus supplémentaires.

Elle subira également d'autres formes de violence comme nous l'avons vu dans la partie consacrée à la violence physique, telle que le viol. La force physique et le viol ont de l'impact sur la psychologie de la victime. L'on trouve ces conséquences chez le personnage de Fatemeh. Elle est dépressive, tellement en colère, et elle a des intentions suicidaires. Lors de son dernier viol par le mollah, elle l'assassine, ainsi que sa fille et, à son tour, elle pense à se suicider : « Je l'ai enfoncé dans sa gorge lorsque son sexe était dans mon vagin [...] Je voulais me suicider [...] » (Djavann : 82). Selon Raquel Kennedy Bergen, parmi les conséquences psychologiques du viol se trouvent « la dépression, des intentions suicidaires, de la colère extrême [...] » (Bergen :19).

Fatemeh est atteinte psychologiquement, parce que selon elle, le bonheur et l'espoir n'existent pas. Comme nous l'avons mentionné dans le deuxième chapitre, au sujet du viol conjugal, Fatemeh développe, dans son inconscient, la stratégie d'aimer le sexe du mollah afin d'éviter le sentiment d'avoir été violé. Dans sa rage, elle se sent responsable de se rassurer que le mollah reçoive la punition qu'il mérite. Elle subit un mélange de sentiments post-traumatiques qui lui donnent l'idée de mettre fin à la vie du mollah : « Il revenait une nuit sur deux. Et une nuit sur deux, sous le corps du mollah, lorsqu'il s'agitait sur moi, j'imaginai la scène ; je regardais la veine jugulaire de son cou, côté droit puisque je suis gauchère, il me fallait de la précision et du sang-

froid ; je ne pouvais prendre le risque d'un geste maladroit » (82). Elle est envahie d'émotions négatives. Après avoir assassiné le mollah, elle s'appelle « assassin », on dirait une fierté, un accomplissement. Elle ne regrette pas de l'avoir fait. Elle se sent plutôt libre et apaisée. Sa colère a diminué, sa rage est finie. Elle semble soignée de son état psychologique. Mais, elle ne l'est pas complètement parce que son écriture trahit sa vraie réalité. La violence psychologique entraîne des répercussions à long terme et les différents parcours de certains sujets féminins de l'œuvre le prouvent.

En outre, la violence psychologique chez Fatemeh se trouve sur le plan de la culpabilité. Fatemeh se sent coupable de la mort de la muette. Cette culpabilité l'empêche de se remettre de sa mort. Elle reste dans la souffrance et, par conséquent, elle finit par tomber dans la dépression. Ce sentiment de culpabilité va créer en elle une envie de se suicider. Le fait de vouloir « s'enfuir » signifie en quelque sorte, partir, disparaître, mourir, mais elle dit « ne pas connaître comment ». Vivre pour Fatemeh est désormais une « punition » et selon elle, cette dernière est « méritée ». Elle avoue imaginer sa mort telle que celle de sa tante « c'est étrange, au moment de sa pendaison, je me suis vue à sa place, j'ai senti la corde autour de mon cou » (81). Ce sont là des pensées et des paroles d'un sujet en proie à la culpabilité. Selon Pynoos et al. encore, « les enfants exposés à la violence ont exprimé une culpabilité immédiate ou retardée, sur le fait d'avoir été incapables d'apporter leur aide, de s'être protégée quand les autres étaient blessés, ou encore, ils croient que leurs actes ont mis les autres en danger » (341). Fatemeh pense que vivre alors que sa tante est morte, n'est pas juste. Elle est dans un état de dépression suicidaire.

2.2.4 Le style d'écriture

Fatemeh est affectée psychologiquement et le style d'écriture adopté par l'écrivain s'en ressent. En construisant un personnage dont elle fait l'auteur de son histoire, Djavann prend soin de faire en sorte que le texte reflète l'état d'esprit de ce personnage. L'auteur explique la voie par laquelle elle a reçu le livre d'une journaliste. Il y a une version française et l'original en Perse. L'original a été rédigé par Fatemeh. Un des aspects qui marquent une présence du trauma de l'auteur du manuscrit est le fait que dans l'œuvre il y a des espaces blancs de temps en temps. Selon Veuillet-Combier,

la parole raptée par l'expérience traumatique s'énonce alors dans le blanc silencieux du texte où les mots, soudainement, s'absentent et divisent, tout en tentant paradoxalement de relier, par les points de suspension entre parenthèses (...). L'espace narratif devient donc un espace-dépôt où se déploie une écriture de l'invisible que l'on pourrait qualifier de blanchie par l'indicible, en écho au blanc du souvenir. (193)

Dans l'œuvre, l'on remarque plusieurs pages blanches qui indiquent l'état traumatique du personnage-auteur. Un décompte rapide renvoie aux pages 36, 42, 46, 50, 54, 58, 80, 84, 88, 92, 111, ce qui témoigne d'un choix d'écriture bien assumé. Il existe également des pages où Fatemeh change de sujets d'un paragraphe à l'autre. Par exemple, à la page 55, au premier paragraphe, elle parle de son gardien, dans le second, de sa haine pour sa mère, et c'est le cas dans la majorité des pages. Le traducteur explique que lors de la traduction :

le défi fut d'autant plus difficile à relever que le texte, d'un ton très personnel, avait été rédigé dans des circonstances tragiques. J'ai tenté avant tout, autant que faire se pouvait, de rester fidèle à l'écriture, à la voix, au souffle qui traverse cette histoire. Je me suis simplement permis de corriger quelques fautes de persan commises par l'auteur. J'ai laissé telles quelles les maladresses qui existaient dans le style, parfois parlé et assez familier. L'auteur n'utilisait aucune ponctuation, n'allait jamais à la ligne et n'avait pas divisé son récit

en chapitres, certainement à cause du nombre limité de feuilles de son cahier ; peut- être aussi par goût ou sous la pression de ses sentiments. (Djavann : 115)

Comme le dit le traducteur, il se peut qu'en dehors du fait que Fatemeh n'a pas assez de pages, elle a aussi beaucoup de pression d'ordre sentimental. Elle est affectée psychologiquement et n'arrive plus à se contenir, à choisir ce qui est plus important, ni même à filtrer son langage qui est assez cru. Les traces de sa colère, ses joies, ses émotions en général sont ressenties à la lecture.

L'on peut également prouver que Fatemeh est traumatisée par le fait d'écrire. Fatemeh trouve du plaisir et de la force pour écrire :

Tout est silence dans cette cellule et je n'entends que les battements de mon cœur, les démons du passé s'élancent sur moi, j'ai peur, j'étouffe, je ne veux pas mourir avec cette haine qui me transperce et me ravage, je ne veux pas être pendue avec cette souffrance secrète que j'ai dû supporter. Je ne veux pas l'emporter avec moi dans la tombe, je veux mourir en paix, délivrée, je dois épuiser ma souffrance dans cette cellule, je dois enregistrer ma haine dans ce cahier. (Djavann : 32)

Elle se sent libérée, complète en écrivant. Selon Veuillet-Combiere encore,

L'écriture n'est également pas dans le temps de la psychothérapie, [elle] émerge comme une expérience nécessaire et plus ou moins transitoire, contribuant au traitement de l'expérience traumatique [...] le recours à l'écriture s'impose comme un besoin interne soutenant le travail de reconstruction. L'observation clinique indique que le passage par la trace écrite permet de sortir de l'ensevelissement organisé par la honte silencieuse en œuvrant comme une tentative de transitionnalisation. Ce qui, lors de l'effroi traumatique, a été enfoui au sein de Moi, en contribuant à l'assassinat subjectif source de sidération psychique, trouve alors un lieu où renouer avec le langage. » (194)

Son trauma s'apaise dans l'écriture, suivant Veuillet-Combiere qui écrit encore :

La déchirure trouve dans l'écriture une occasion de suture qui permet de dépasser la terreur qui muselle. Car effectivement la contrainte, par l'intrusion dans le corps de l'autre, le destitue de sa place de sujet en le laissant endommagé dans son intériorité par une attaque perforante des frontières dedans/dehors. Ainsi, dans un premier temps, l'effort d'écriture organise une nouvelle scène intime, protégée cette fois-ci du risque d'effraction par une enveloppe de mots dans laquelle les patientes renouent avec l'expérience matricielle contenante, sur une modalité ne supportant pas le partage et donc le regard d'un autre lecteur sur soi. C'est une écriture de soi et pour soi, dont l'enjeu narcissique demande d'éprouver une reprise de confiance dans l'environnement, pour offrir le texte à la lecture de l'autre. (195)

En plus de l'apaiser, l'écriture est un moyen pour Fatemeh de se faire comprendre, de se justifier, de s'expliquer sur les actes de meurtres qu'elle a commis. Au tribunal, elle n'a pas droit à la parole. Le fait d'être condamnée doit lui donner un sentiment de culpabilité pour tout ce qui s'est passé, mais une culpabilité mêlée de colère. Écrire apporte ce troisième sentiment de paix, de compréhension, de justification, de justice et de liberté. Ce chapitre nous fait comprendre l'impact négatif d'une société avec une culture sexiste, où l'homme vient en première place et où la femme est marginalisée tant physiquement que psychologiquement.

Chapitre 3. Le mariage forcé et le mariage des mineurs.

L'oppression de la femme dans l'œuvre *La muette* se manifeste aussi à travers le mariage forcé et le mariage des mineurs, deux pratiques qui privent le sujet féminin de ses droits et de son être aussi bien physique, physiologique, que psychologique.

3.1 Le mariage forcé

Le mariage forcé a lieu « lorsque l'un ou les deux partenaires sont forcés à se marier, sans leur consentement, par les parents, les proches de familles ou parfois même par les normes ou la culture qui gouverne leur société » (Engineer, : 1-2). Dans l'œuvre *La muette*, deux personnages se trouvent dans cette situation. Il s'agit encore de la muette et de Fatemeh. Les deux exemples représentent la gent féminine dans la société de l'œuvre pour ce qui est de la condition féminine et différents angles de ces manifestations quotidiennes. Ce chapitre éclaire la part du mariage forcé comme handicap pour les femmes et comment cette pratique contribue à l'oppression de la femme.

3.1.1 La place du mariage dans la société pour les femmes.

Selon Asli :

Le mariage forcé, que ce soit lors de l'ère préislamique, a existé sous d'autres noms et pour diverses raisons. Au début de la période islamique, les premières victimes de cette pratique ont été les femmes à cause de leur statut social bas. Au début de l'Islam, des arabes enterraient innocemment leurs filles vivantes, montrant ainsi que les femmes n'avaient pas de valeur comparée aux hommes. Avant l'Islam, les pères avaient l'autorisation de décider sur le mariage de leurs filles qui n'avaient pas le droit ni le choix de rejeter leurs décisions. Dans quelques cas, les hommes ont eu le droit d'échanger leurs filles pour qu'elles deviennent leurs épouses [...]. (3)

Comme le présente l'extrait ci-dessus, le mariage forcé existe avant l'avènement de l'Islam. Il garde sa place au sein de cette religion et a ainsi une grande importance au sein de la société. Les pratiques anciennes de l'islam continuent d'exister dans la société. Cependant, Asli continue en soulignant que l'islam a par la suite banni ces formes de mariage telles que citées dans l'extrait suivant :

L'islam a banni ces formes de mariage. L'islam a explicitement prévu l'égalité en dignité humaine pour les hommes et les femmes qui, selon les règles islamiques, sont créés de la même essence. Dans les traditions du Prophète Saint (Mohammed) et les dirigeants religieux, de grands efforts ont été faits pour rendre les pratiques inhumaines obsolètes. L'islam donne aux femmes, autant de liberté et de l'indépendance tant que des êtres, le droit de choisir leurs époux, ce qui est sans doute un droit important promouvant la survie et l'importance de la famille dans la société. (3)

Vu que l'Islam n'autorise pas le mariage forcé, s'il continue d'exister dans une société où l'islam est pratiqué, c'est le choix de ses dirigeants et sa pérennisation par le biais de la culture. Dans l'œuvre *La muette*, le mariage occupe une grande place. Il est une grande priorité pour les deux genres mais beaucoup plus pour la femme. Les femmes ont pour priorité absolue de se marier. Le mariage est aussi un moyen de se débarrasser de la responsabilité des femmes et des filles par leurs gardiens. Nous pouvons le voir à travers la discussion entre la mère de Fatemeh et son amie et voisine. Elle lui parle de l'importance du mariage et aussi de ce manque dans la vie de la muette, sa belle-sœur :

Mère de Fatemeh : Mais qu'est-ce que je peux faire ? leur demanda ma mère, l'air affligé. Voisine : Tu peux la marier, comme ça tu te débarrasses d'elle à jamais.

Mère de Fatemeh : Mais qui voudra d'une femme muette ?

Voisine : Ah, tu sais, il y a toujours quelqu'un ; après tout une femme muette vaut mieux qu'une femme qui râle toute la journée, et puis elle n'est pas mal. Bon elle n'est pas toute jeune, elle a déjà vingt-neuf ans. (Djavann : 64)

Ceci nous montre la pensée des femmes dans l'œuvre, pour qui le mariage est l'objectif primordial dans leurs vies. Être une femme respectée par la société dépend du statut de femme mariée. La femme est condamnée à avoir un seul rêve qui est celui de se marier. C'est de cette mentalité que sont venus les malheurs de la muette et de Fatemeh. La femme dans l'œuvre a pour obligation de se marier avec le conjoint qui lui est attribué par son père, son frère ou son oncle, voire toute autre personne influente au sein de la famille (cas de la mère de Fatemeh). C'est la raison pour laquelle la mère de Fatemeh insiste auprès de son époux pour qu'il accepte la proposition du mollah. Elle se sert du mariage pour regagner l'honneur perdu au sein de la société. Pour elle, « la maison de son père s'était transformée en bordel [...] » (76). Occupant une grande place dans la société, le mariage représente un acte d'honneur pour les deux familles. Ramon A. Gutierrez trouve que :

Le mariage est l'événement rituel le plus important d'un parcours de vie, et de lui, l'honneur de la famille est prioritaire sur toutes autres considérations. L'union de deux biens, deux familles, la création d'un réseau de relations d'affinité, la perpétuation d'un symbole patrimoine de famille, son nom et sa réputation étaient des transactions très importantes pour le statut de l'honneur d'un groupe pour qui le mariage était rarement une décision prise par les mineurs. (8)

La mère de Fatemeh veut se servir du mariage pour sauver l'honneur de sa famille. Elle va donc forcer la muette dans ce mariage avec le mollah qui, de son côté, a déjà un honneur établi au sein de la société. Comme résultat, le mollah préservera son honneur après le scandale de la muette en demandant la main de Fatemeh en échange, et mettra fin à la vie de la muette. Fatemeh quant à

elle mettra un terme à la vie du mollah pour rendre honneur à la muette. Le concept de l'honneur encourage le mariage forcé qui est un inconvénient pour le moins la femme.

De plus, on se rend compte que chaque genre dans l'œuvre joue un rôle qui lui est obligatoirement assigné. La femme a pour rôle de prendre soin du foyer, des hommes autour d'elle, de ses enfants et d'obéir aux ordres de son gardien, tandis que l'homme s'occupe des finances de la maison ainsi que de la protection de la famille et de la prise de toutes les décisions. La femme reste limitée dans son rôle car elle reste dépendante de son gardien ou de son époux. Le mariage pour elle reste le grand objectif qu'elle a le devoir de préserver. Elle doit aussi veiller sur le bien-être de son époux et de ses enfants. La femme est honorée lorsqu'elle est fidèle à son mari, lui obéit, fait preuve de timidité, alors que l'homme est honoré lorsqu'il exerce de l'autorité sur la femme. La femme ne peut pas prendre de grandes décisions même sur sa propre vie. Elle est condamnée à être une servante de l'homme.

Ceci explique le comportement du mollah lorsqu'il apprend que Fatemeh est enceinte d'une fille. Il « fut déçu que c'était une fille » (108). Il aurait voulu avoir un enfant mâle avec qui il prendra des décisions importantes, celui-là qui travaillera en dehors du foyer. Sa déception prouve que le genre masculin est le plus désiré et le plus important dans la société. Selon Frederick Engels, « l'émancipation des femmes deviendra possible seulement quand ces dernières seront en mesure de prendre part à la production à grande échelle, et lorsque les tâches ménagères demanderont leur attention seulement à un petit degré » (Engelner :120). Selon lui, si les tâches ménagères des femmes sont réduites, elles pourront être émancipées et ainsi libres. Dans la société de *La muette*, les femmes sont plus orientées vers le mariage et leur rôle de femmes. À travers l'œuvre, Djavann cherche à éradiquer cette place du mariage, la division des rôles pour les genres. Elle le fait en

construisant les personnages de la muette et de Fatemeh qui se montrent rebelles aux lois socio-culturelles.

3.1.2 Des causes du mariage forcé.

Les causes du mariage forcé dans l'œuvre *La muette* constituent une évidence qui prouve que la femme vit et évolue dans l'oppression. C'est le cas de Fatemeh qui s'est mariée au mollah à cause d'un manque de moyens financiers d'une part et, pour rembourser la dette de la dot de La muette, d'autre part. En plus de cela, la société ne prend pas la pleine conscience des effets secondaires du mariage forcé des enfants. Par exemple, pour Fatemeh, son mariage forcé a entraîné la mort de trois personnes dont deux par meurtre à savoir, le mollah, sa fille Zynebe et Fatemeh : « Je l'ai repoussé et lui ai donné plusieurs coups de couteau dans la poitrine. Il gisait dans le sang. J'ai regardé quelques instants le nourrisson qui dormait [...] j'avais envie de la prendre dans mes bras, mais j'ai pris un oreiller et l'ai tenu pressé sur son visage » (108-109).

Pour ce qui est du personnage de la muette, elle est astreinte à un mariage forcé à cause de la pression socio-culturelle. En effet, la mère de Fatemeh commence à insister auprès de son époux, le frère de la muette, sur le mariage de la muette au mollah, après des assises avec ses amies et voisines.

Il est clair que c'est la pression de leur entourage qui est la cause indirecte de la mort de la muette et, par la suite, la mort du père de Fatemeh, celle du mollah, de son enfant et de Fatemeh. La pression socio-culturelle ne favorise pas la femme car elle pousse sa famille à l'envoyer au mariage de force et le plus vite possible. La famille ne veut plus être le centre de l'attention, du regard d'autrui qui les juge. La mère de Fatemeh trouve honteux que tout son entourage parle de

sa famille de manière négative. Elle prendra donc des dispositions pour changer le statut de sa famille. Cependant, cette décision n'aura pas les résultats espérés. Au contraire, elle causera plus tard la mort de plusieurs membres de sa famille. La pression est une cause de mariage forcé et c'est le cas dans *La muette*. Selon Matlabi Hossein et al, le mariage forcé a pour cause « la culture du village et la pression de la société ; les raisons économiques ; le manque de prise de conscience sur l'impact du mariage des mineurs ; l'attitude négative envers la poursuite des études ; la tendance de marier les hommes dans leur jeunesse ; la liberté des règles rigides et indésirables des parents sur les filles » (2).

3.1.3 Expérience traumatique pour le couple.

Un autre effet dévastateur du mariage forcé est qu'il constitue une expérience traumatisante pour le couple. C'est le cas de la muette et Fatemeh dans l'œuvre *La muette*. Les deux sujets féminins réagissent différemment face au mariage forcé. La muette est traumatisée par la proposition de se marier au mollah et décide, par là même, de commencer sa relation avec l'oncle de Fatemeh. Même après avoir été accusée d'adultère et lors de sa pendaison, Fatemeh raconte qu'elle meurt apaisée. La muette a su comment mettre fin à son traumatisme même si cette décision lui a coûté sa vie.

En revanche, Fatemeh devient celle qui subit le traumatisme de la muette. Elle est forcée par son père d'épouser le mollah. Elle éprouve un grand sentiment de honte. Selon Edwige Rude-Antoine, le mariage forcé engendre des problèmes psychologiques chez ses victimes. Dans son article intitulé « Mariage forcé, violence physique, violence morale, une réflexion à partir de jugements de nullité de mariage », l'auteur explique que :

Le mariage forcé peut engendrer des problèmes psychologiques (sentiment de honte, d'humiliation, atteinte au processus de subjectivation), des somatisations diverses qui peuvent aller jusqu'à la tentative de suicide. Le mariage forcé peut provoquer chez les personnes qui le subissent un sentiment de honte, en ce sens où il porte une atteinte à l'image de soi et aux assises narcissiques du sujet [...] les dimensions du vécu honteux, montre que la honte est souvent accompagnée d'un sentiment d'illégitimité, d'un sentiment d'infériorité, qu'elle crée un effondrement de l'image parentale idéalisée et conduit à l'expérience d'un déchirement, celui de faire face à des identifications nécessaires mais impossibles, quatre dimensions que l'on retrouve dans le vécu des mariages forcés. (Rude-Antoine :10)

Comme le formule Rude-Antoine, la honte fait partie des problèmes psychologiques que Fatemeh développe à cause de son mariage forcé avec le mollah. Elle se sent humiliée, inférieure pour s'être mariée à l'assassin de sa tante. Tous ces sentiments causés par son mariage au mollah sont à l'origine des meurtres qu'elle a commis et de sa tentative de suicide. Rude-Antoine affirme que le mariage forcé « peut induire chez les victimes un sentiment d'être dans une petite mort debout, dans l'impossibilité de mise en mots de cet événement qui les effraie, voire qui les conduit à un effroi » (2-15). Fatemeh a eu envie de se suicider, « Je voulais me suicider, mais m'ouvrir les veines avec le couteau couvert du sang du mollah m'était impossible. [...] je n'avais aussi plus de force ni la rage qu'il fallait. J'ai pensé à s'enfuir [...] » (Djavann :83). Fatemeh décide de tuer son époux et son enfant, sachant qu'il y aura de conséquences pour son acte. Elle choisit de mourir plutôt que de rester dans ce mariage. Pendant longtemps, elle cherchait à s'enfuir mais n'arrivait pas à le faire. Elle a trouvé une fuite dans la mort. Fatemeh comprend, avant sa mort, que sa tante et elle avaient « la même mauvaise étoile » (83), c'est-à-dire le même destin. Le mariage forcé est, comme ces faits le démontrent bien, une pratique qui détruit la femme plutôt que de la construire.

3.2 Le mariage des mineurs

Le mariage des mineurs est un thème lié à la marginalisation de la femme dans l'œuvre *La muette*. Marier une jeune femme qu'on a mise dans l'impossibilité de prendre des décisions concernant sa vie est une forme évidente d'oppression. Dans les paragraphes qui suivent, nous présenterons l'impact négatif de cette pratique sur eux.

3.2.1 La pédophilie

Dans l'œuvre *La muette*, on se rend compte que la société décrite, dans ses pratiques culturelles, encourage la pédophilie. La culture ou les traditions se servent du mariage pour effacer le concept de pédophilie. La pédophilie est définie comme étant « un intérêt sexuel persistant pour les enfants pubertaires provenant des fantasmes sexuelles, désirs, pensées, l'excitation ou le comportement » (Seto :1). Le personnage du mollah s'adonne à la pédophilie en obligeant le père de Fatemeh à lui donner sa fille de moins de treize ans en mariage. Fatemeh raconte :

Sept jours après l'enterrement, un homme sonna à notre porte, mon petit frère a ouvert. Ton père est là ? a dit une voix masculine qui tenait à se faire entendre. Mon père s'est levé, il s'est entretenu quelques minutes avec l'inconnu, en laissant la porte entrouverte derrière lui, puis il est rentré. L'air accablé, a fermé la porte, s'est affaissé sur le kilim. Il tenait un papier à la main. - Qu'est-ce que c'est ? a demandé ma mère. - C'est l'acte de mariage de ta fille. Avant même qu'il n'ouvre la bouche, je ne sais comment, j'avais tout compris. Ma mère, agitée, le questionnait. Je ne l'écoutais pas. Je pleurais et ne savais ce qui faisait couler mes larmes, la mort de la muette, le désespoir de mon père ou le sinistre avenir qui m'attendait. (69)

Le mollah se sert de son pouvoir en tant qu'homme, de son statut et de la culture, pour commettre un acte pédophile. Il aurait dû attendre qu'elle grandisse et qu'elle soit adulte ou alors demander la main de quelqu'un d'autre que Fatemeh. Il avait déjà mis un terme à la vie de la muette et avait regagné sa fierté. Il n'avait plus besoin de prendre Fatemeh en mariage, étant donné qu'il était marié à deux femmes et que Fatemeh venait de la même famille que la muette. Elle devait donc être un rappel de ce qu'il avait vécu avec la muette. Le mollah s'est servi de cette opportunité et de son pouvoir pour exprimer son réel désir qui était son attirance envers les adolescentes. Selon Michael C. Seto, « la pédophilie est souvent considérée comme étant synonyme de l'offense sexuelle contre les enfants, sur les suppositions intuitives que quiconque est intéressé sexuellement aux enfants agirait sur cet intérêt si l'occasion se présentait » (1-2).

Le mollah s'est servi de cette occasion pour exprimer sa nature de pédophile. Selon Seto encore, « aucune personne n'aurait des rapports sexuels avec un enfant sauf si elle était attirée vers les enfants » (Seto :3). Comme nous l'avons vu dans les chapitres qui précèdent, à partir du deuxième jour où la jeune Fatemeh est dans sa maison, le mollah va la violer à plusieurs reprises. Comme le pense Seto, le passage à l'acte obéit à quelque attirance préexistante vers les adolescentes. La culture l'accepte du moment qu'aucune révolte n'a eu lieu pour condamner la pratique. La mort du père de Fatemeh représente le désaccord de l'acte de la pédophilie que le mollah avait commise envers sa fille Fatemeh. En effet, si le père de Fatemeh était en accord avec l'union entre le mollah et sa jeune fille, il devait en être fier et sans remord. Cependant, s'il ne survit pas, et meurt, c'est parce qu'il a perdu non seulement sa sœur, mais aussi parce que son adolescente Fatemeh sera exposée à la violence chez le mollah. Il est contre mais n'a aucun pouvoir de changer les choses. Fatemeh représente plusieurs autres adolescentes victimes du mariage forcé qui sont également abusées dans la société de l'œuvre.

Conclusion

Parvenue au terme de notre analyse, force est de constater que la société présentée dans *La muette* privilégie l'homme au détriment de la femme qui est reléguée au second plan. Comme analysé dans notre premier chapitre, la femme est privée de ses droits tels que la liberté d'expression. Cette privation tire son essence de la culture, de la société telle qu'elle est organisée et de la religion. C'est à travers des personnages de Fatemeh, de la muette et des hommes de leur entourage comme le mollah que l'on retrouve cette discrimination.

De même, dans le deuxième chapitre, on retrouve un autre thème similaire qui est celui de la violence. Nous avons remarqué que ce thème peut être analysé sous deux de ses angles, à savoir la violence physique et la violence psychologique, étant donné que la femme les subit toutes. Dans la violence physique, nous avons fait ressortir des thèmes internes tels que le crime d'honneur, la violence domestique et le viol. Tous ces thèmes renvoient à la violence physique dont certaines femmes et filles du récit sont victimes. Nous avons également relié la violence physique à la violence psychologique. Être abusé physiquement entraîne des conséquences psychologiques. Les personnages femmes tels que la muette et Fatemeh souffrent de dépression et de traumatisme dus aux violences qu'elles ont subies. Cependant, nous avons ressorti aussi des thèmes opposés qui contribuent aussi à l'oppression de la femme. Le personnage de la mère de Fatemeh et son père ont des rôles inversés. La mère contribue à la marginalisation de la femme tandis que le père évite de marginaliser la femme. Cette opposition provient de la culture dont la société est imprégnée et de la classe sociale. Il est à noter cependant que certains hommes aussi sont contre les injustices faites aux femmes. Dans l'ensemble, ces deux personnages ont été importants pour la compréhension du thème principal, celui de l'oppression.

Le troisième chapitre a étudié la part du mariage forcé et du mariage des mineurs dans l'oppression de la femme. Marier une femme et une adolescente de force est une forme de violence et de dénigrement. La femme est traitée comme étant un objet au service des désirs et du confort, de l'épanouissement de l'homme. Le mariage est considéré dans cette société comme le premier objectif de la femme. Or, la femme peut faire tout ce que l'homme peut faire ; elle ne devrait pas être limitée. Dans le mariage des mineurs, le thème de la pédophilie s'impose comme conséquence connexe. Nous avons constaté que le personnage du mollah utilise la culture et la religion pour cacher ses vraies intentions envers le personnage de Fatemeh.

Le fait que Chadortt Djavann a écrit un roman qui consacre l'intégralité de l'espace du récit aux sujets féminins qui occupent la place de second rang vis-à-vis de l'homme est à voir comme un projet de revenir, par l'écriture, à sa vie d'enfance et les conditions de la femme dans l'Iran qu'elle a quitté pour s'établir en France. L'organisation du récit et le trajet par lequel l'auteur a fait passer le livre depuis son projet jusqu'à sa publication sont aussi éclairants sous cet angle. Chahdortt Djavann, comme ce récit en témoigne, est une femme dynamique qui critique la culture islamique particulièrement celle de l'Iran son pays d'origine. Elle laisse ses traces dans le texte *La muette*, à travers son parcours personnel et ses valeurs. Le fait que le texte d'origine soit en Perse est un indice de la première langue de Chahdortt Djavann.

Par la suite, le texte est traduit en français, ce qui marque aussi la nouvelle langue de Chahdortt Djavann qui est la langue française. L'âge de Fatemeh est très proche de celui Chahdortt Djavann quand elle s'est exilée pour la France. Le personnage du mollah représente le règne du dirigeant Khomeini qui était le dirigeant de l'Iran de l'époque. Pour ce qui est des valeurs éthiques que Chahdortt Djavann défend, il y a, pour l'essentiel, la liberté de la femme aussi bien dans la société que dans son corps comme sujet féminin.

Dans mon étude, j'ai soumis l'œuvre à une analyse de type thématique. Dans l'éventualité de recherches futures dans le champ des études littéraires, *La muette* étudiée sous l'angle psychocritique nous intéresserait. Nous nous fixerions comme orientation l'exploration des contrecoups des parcours des personnages sur l'inconscient féminin.

En analysant *La muette*, j'ai été marquée par la représentation de l'histoire et de la culture dans le roman. Cette dimension m'a laissée la soif de lire davantage d'œuvres de Chahdortt Djavann. L'analyse a aussi aiguisé ma curiosité sur les cultures, les règles sociétales, les lois et leurs impacts réels dans le vécu quotidien dans la société qui sert de théâtre au récit. En tant que femme, l'analyse de ce texte m'a réveillée la conscience sur mon attitude envers d'autres femmes et a nourri mon empathie envers les victimes (femmes et hommes) de la violence et de l'oppression en général.

Bibliographie.

1. Alfaro, Margarita. "Xénographies Francophones au Féminin. Le Double Sentiment d'Etrangeté-étrangeté dans l'œuvre de Chahdortt Djavann, *Comment Peut-on Être Français ?*'Cedille. *Revista de Estudios Franceses*, Vol.1699-4949, No. 3. : 13-27, Association de Francesistas de la Universidad Española Tenerife, Espana, 2013.
2. Ali, Asghar et al. *Status of women in Islam*. Ajanta Publications, 1987.
3. Asli, Mehrdad Rayejian et al. "Forced marriage in Islamic countries: The role of violence in Family Relationships", in *New York, Women And Children As Victims And Offenders: Background, Prevention, Reintegration*, 729-753, Springer International Publishing Switzerland, 2016.
4. Bergen, Kennedy Raquel. 'Surviving wife rape: How women define and cope with the violence', in *Thousand Oaks*, vol.1, No.2.: 117-138, SAGE Periodicals Press Violence against women, 1995.
5. Boucher, S. et al. « Viol Conjugal et trauma relationnel », à *Paris*, vol. 18, No.2. : 146-146, *Sexologies*, 2009.
6. Butler, Judith. *Undoing gender*. New York: Routledge, 2004.
7. Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme*. Paris: Editions Présence Africaine, 1995.
8. Chambers, Ross. *Mélancolie et opposition, les débuts du modernisme en France*, Paris: Librairie Jose Corti, 1987.

9. Chatzidimitrou, Ionna. "Speaking Silence: Translation in Chahdortt Djavann's *La Muette*", in *MLN*, Vol. 127, No.5.: 1206-1225, Johns Hopkins University Press, 2012.
10. Collot, Michel. 'Le thème selon la critique thématique', in *Communications*, vol. 47, No.1. : 79-91, Seuil, 1988.
11. Crowell, Nancy A. et al. *Understanding violence against women*, Washington DC: National academic press, 1996.
12. Debrauwere-Miller, Nathalie. 'Chahdortt Djavann et la honte sexuelle du « surmusulman'». *Esprit Créateur ; Baltimore*, Vol.59, No.3. : 99-113, Fall 2019.
13. Djavann, Chahdortt. *A mon corps défendant, l'occident : essai*. Flammarion, 2007.
14. Djavann, Chahdortt. *Bas les voiles !*. Paris : Gallimard, 2003.
15. Djavann, Chahdortt. *La Muette*. France : Flammarion, 2010.
16. Djavann, Chahdortt. *Que pense Allah de l'Europe ?* Barcelone : Gallimard, 2004.
17. Engineer, Asghar Ali. *Status of women in Islam*. Delhi, India: Ajanta Publications, 1987.
18. Faqir, Fadia. 'Intrafamily femicide in defense of honor: the case of Jordan', in *MLA*, Vol. 22, No.1.: 65-82, *Third world Quaterly*, 2001.
19. Flood, Michael et al. *The factors influencing community attitudes in relation to violence against women: A critical review of the literature*. Melbourne: VicHealth, 2006.
20. Froidevaux- Metterie, Camille. *La révolution du féminin*. Paris : Editions Gallimard, 2020.

21. Gill, Aisha K. *Introduction: "Honour" and "Honour" based violence: Challenging common assumptions*. Palgrave Macmillan: A Division of Macmillan Publishers, 2014.

22. Goldmann, Lucien. *Pour une sociologie du roman Introduction à une sociologie du roman*. Paris : Gallimard, 1964 .

23. Gutierrez, Ramon A. "Honor ideology, Marriage Negotiation and Class-Gender Domination in New Mexico, 1690-1846", *Latin American Perspectives*, Vol.12, No.1.: 81-104, Winter, 1985.

24. Halling, Kristen. ' Entretien avec Chahdortt Djavann'. *Bluebook 20th ed*, Vol.92, No.20101001 : 139-144, Dalhousie French Studies, 2010.

25. Halling, Kristen. "The French Review", in *MLA*, Vol.83, No.2.:439-440, American Association of Teachers of French, 2009.

26. Hassan, Riffat. "Feminist Theology: The challenges for Muslim Women", *Critique: Journal for critical studies of the middle east*, Vol.5, No.9.: 53-65, Fall, 2007.

27. Hassan, Riffat. "Rights of women within Islamic countries", *Canadian Women's Studies*, Vol.15, No.2/3.: 40-44, Spring/Summer, 1995.

28. Johnson, Michael P. "Patriarchal Terrorism and Common couple violence: Two forms of violence: Two forms of violence against women", *Journal of Marriage and the Family*, Vol. 57, No.2.: 283-294, National Council on Family Relations, 1995.

29. Kazemzadeh, Masoud. *Islamic Fundamentalism, Feminism and Gender Inequality in Iran under Khomeini*. New York: University Press of America, Inc. Lanham Oxford, 1984.

30. Leriche, Aline. 'Petite Histoire du viol conjugal et de la honte', *Le sociographe*, Vol.3, No.27. : 85-94, Numéro, 2008.
31. Lindsay, Jocelyn et al. 'La violence psychologique : sa définition et sa représentation selon le sexe', *Recherches féministes*, Vol.11, No.2. : 130-160, Revue recherches féministes, 1998.
32. Lorber, Judith. *Gender Inequality: feminist theories and politics*. New York : Oxford University Press, 2010.
33. Matlabi, Hossein et al. "Factors responsible for forced and early marriage in Iran" *Science Journal of Public Health*, Vol.1, No.5.: 227-229, Science Publishing Group, 2013.
34. Mbow, Penda. *Droits humains et religions : autour de la problématique femme et islam*, African Gender in the New Millenuim : El Cairo, 2002.
35. Moghissi, Haideh. *Feminism and Islamic Fundamentalism*. New York: Zed Books, 1999.
36. Moreno, Martha Luceno et al. *Interview*. Université de Liège : JF Paga Grasset, 2014.
37. Osofsky, Joy D. "The impact of violence on children", *United States: Center for the Future of Children, the David and Lucile Packard Foundation*, Vol.9, No.3.: 33-49, Princeton University, 1999.
38. Pynoos, Robert S. et al. 'Children Exposure to violence and traumatic death", *Psychiatric Annals*, Vol.20, No.6.: 334-344, Pathologic Bereavement, 1990.
39. Rice, Alison. *Worldwide women writers in Paris: francophone metronomes*. United Kingdom: Oxford University Press, 2021.

40. Robert, Paul et al. *Le Nouveau Petit Robert Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert, 2007.
41. Rude-Antoine, Edwige. 'Mariage forcé, violence physique, violence morale, une réflexion à partir de jugements de nullité de mariage', *Cliniques méditerranéennes*, Vol.2, No.88. : 45-58, Numéro, 2013.
42. Saucier, Donald A. et al. *Stereotypic beliefs about masculine honor are associated with perceptions of rape and women who have been raped*. Manhattan KS: Hogrefe Publishing, 2015.
43. Seto, Michael C. *Pedophilia and sexual offending against children, theory, assessment, and intervention*. Washington, DC, US: America Psychological Association, 2008.
44. Shahrzad, Mojab. "The politics of culture, racism and nationalism in honor killing", *Canadian criminal law review*, Vol.16, No.2.: 115, HAB Press Limited, 2012.
45. Smith, Jane I. *Women in contemporary Muslim societies*. Lewisburg: Bucknall University Press, 1980.
46. Sprivak, Gayatri Chakravorty. *Les subalternes peuvent-elles prendre la parole?*, traduit de l'anglais par Jérôme Vidal Paris : Editions Amsterdam, 2009.
47. Tadié, Jean-Yves. *La critique littéraire au XXe siècle*. Paris : Pierre Belford, 1987.
48. Tougas, Francine et al. 'Discrimination de sexe au Féminin et au Masculin : Différentes vulnérabilités, différentes réactions', *Revue internationale de psychologie sociale*, Vol.22, No.2. : 71-90, Presses universitaires de Grenoble, 2009.

49. Toupin, Louise et al. *Les courants de pensée féministe*. Cégep de Chicoutimi : Jean-Marie Tremblay, 2003.
50. Veillet-Combier, Claudine. 'Vécu traumatique et travail d'écriture entre création et créativité' *Psychothérapies*, Vol.40, No.3. :191-197, Geneva Médecine et Hygiène, 2020.
51. Watts, Charlotte et al. *Violence against women*. London: Elsevier Ltd, 2002.
52. Zoë D, Peterson et al. "Was it rape? The function of women's rape myth acceptance and definitions of sex in labeling their own experiences". *New York*, Vol.51, No.3.: 129-144, Kluwer Academic Publishers-Penum Publishers, 2004.

Annexe

Vue plus claire du tableau à la page 74.



(Johnson: 6)